

ALGÉRIE- ARABIE SAOUDITE

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de l'Emir Mohammed Ben Salmane Prince héritier de l'Arabie Saoudite

P. 24

ELARGISSEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE

La communauté nationale à l'étranger se félicite de la décision du Président Tebboune

P. 24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Boughali en visites officielles en Slovénie et en Hongrie

P. 4

CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

Installation du comité d'experts chargé de la révision et de l'examen des textes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a procédé, samedi à Alger, à l'installation du comité d'experts chargé de la révision et de l'examen des projets de loi portant

codes communal et de wilaya. Installé en exécution des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de la réunion Gouvernement-walis, tenue les 24 et 25 septembre, ce comité compte des

membres des deux chambres du Parlement, des walis, des élus locaux, des représentants de plusieurs instances publiques et de la société civile, des professeurs universitaires, des experts et des spécialistes.

Pp 3-24



GRANDE ZONE ARABE DE LIBRE ÉCHANGE (GZALE)

Une moyenne des échanges de 4,7 milliards de dollars/an pour l'Algérie

P. 24

DROIT AU CONGÉ POUR CRÉATION D'ENTREPRISE

Le travailleur doit avoir un CDI et 3 ans d'expérience

P. 6

COMMERCE

Plus de 158.000 infractions enregistrées durant les 9 premiers mois de 2022

P. 8

SANTÉ

CHOLESTEROL

Un dépistage précoce pour un risque réduit de maladies cardiovasculaires

Pp 8-9

F   T B A L L

TOURNOI DE L'UNAF U20 (3^E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

ALGÉRIE-TUNISIE

Les "Verts" pour un sursaut d'orgueil

P. 14



LITTÉRATURE

8^{ème} édition du prix "Mohamed Dib": les prix décernés

P. 16

JUSTICE

L'ex-DG de la SGSIA, Tahar Allache condamné à six ans de prison ferme

P. 24

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmahdi reçoit l'ambassadeur du royaume de Bahreïn



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi a reçu, jeudi, l'ambassadeur du royaume de Bahreïn à Alger, Fouad Saddek El Baharna, indique un communiqué du ministère.

L'audience a permis aux deux parties "d'échanger les vues sur des questions religieuses", précise la même source.

MILA

Trois personnes meurent noyées dans un puits



Trois (3) personnes ont trouvé la mort par noyade dans un puits dans la région de Sfisfa dans la commune de Chigara (nord de Mila), a-t-on appris, vendredi, auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'une des victimes âgée de 38 ans a été transférée à la policlinique de Terrai Bainen, et les deux autres (32 et 36 ans) vers la morgue de la polyclinique de Grarem Gouga.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'incident.

CHLEF

15 hectares de forêt ravagés par un incendie à Ténès



Un incendie s'est déclaré samedi soir dans la forêt de Rouaïchia dans la commune de Ténès (55 km au nord de Chlef), réduisant en cendres 15 hectares de broussailles, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

Les efforts des équipes d'intervention relevant de la protection civile et des forêts ainsi que les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale ont permis de maîtriser les incendies à plus de 80% et empêché leur propagation, selon la même source.

NAÂMA

Cinq blessés dans un accident de la circulation à Assela



Cinq (5) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, samedi au niveau de la RN 47, près de la commune d'Assela dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu dit "El Remtha" dans le village de Redjimat (commune d'Assela), suite au renversement d'un véhicule touristique, faisant cinq blessés, âgés entre 4 et 52 ans, dont un enfant âgé de 4 ans grièvement blessé, a indiqué la même source.

PÂTURAGES À BECHAR

Réhabilitation d'une trentaine de points d'eau



Une trentaine de points d'eau pastoraux à Bechar vont bénéficier d'une opération de réhabilitation et d'équipement, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Initiée par la Direction des services agricoles, cette opération porte sur la réhabilitation et l'équipement de points d'eau pastoraux, répartis entre les communes de Beni-Ounif, Abadala, Taghit, Boukais et Bechar, précise la même source. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les zones de pacage de la région et de mettre un terme aux difficultés rencontrées par les éleveurs en matière d'abreuvement, a-t-on souligné.

MASCARA

Saisie de farine destinée à la spéculation

Les services de la Gendarmerie nationale de Mascara ont saisi, dernièrement, une quantité de 140 quintaux de farine destinés à la spéculation, a-t-on appris, samedi, auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

L'opération a été menée, lors d'une patrouille des éléments de la brigade de la daïra d'Aïn Fekkane, le long de la RN 06 reliant les wilayas de Mascara et Saïda.

Un camion a été intercepté au niveau de la localité de Zouaneb. La fouille a permis de découvrir et de saisir 140 quintaux de farine, a précisé un communiqué du groupement territorial.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
15 morts et 451 blessés ces dernières 48 heures

Quinze (15) personnes ont trouvé la mort et 451 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa avec 6 personnes décédées et 4 autres blessées, suite à une collision entre un camion et 4 véhicules survenue sur la RN1, dans la commune de Ksar el Boukhari, précise la même source.

BLIDA

Deux femmes sous mandat de dépôt pour homicide volontaire



Le Procureur de la République près le tribunal d'El Affroun (Blida) a annoncé, jeudi, le placement sous mandat de dépôt de deux femmes accusées d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, non dénonciation de crime et dissimulation des traces du crime dont a été victime une dame de 40 ans.

Sur les faits de cette affaire, le procureur de la République a indiqué que l'époux de l'une des deux accusées s'est présenté devant les services de la Sûreté de la daïra de Oued El Alleug où il a déclaré que son épouse lui avait avoué avoir assassiné la sœur de ce dernier et l'avoir enterrée dans l'étable attenante à la maison, suite à quoi les éléments de police, accompagnés de la police scientifique ainsi que des services de la Protection civile, se sont rendus sur les lieux du crime où ils ont détéré la dépouille de la victime pour la transporter à la morgue de l'hôpital de Blida.

TIARET

Caravane de solidarité au profit des personnes touchées par les inondations de Nadhora et Kasr Chellala



Une caravane de solidarité a été lancée, lundi depuis la ville de Tiaret, transportant des aides alimentaires et des médicaments aux personnes touchées par les inondations dernièrement dans les communes de Nadhora et Kasr Chellala (Tiaret), a-t-on appris du directeur du commerce, Mohamed Benidi.

La même responsable a indiqué que cette caravane est composée d'une dizaine de camions transportant des produits de consommation dont le sucre, le lait, la semoule, l'huile et autres, en plus d'importantes quantités de couvertures, de produits pharmaceutiques et de médicaments.

TAMANRASSET

43.000 kilogrammes de farine et 1.600 litres de mazout saisis

Les services des Douanes à Tamanrasset ont saisi 43.000 kilogrammes de farine et 1.600 litres de mazout et arrêté le contrevenant, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale des Douanes.

Cette opération intervient "en application des instructions des pouvoirs publics pour préserver la stabilité du marché national et assurer l'approvisionnement permanent et continu des citoyens en biens de consommation", a ajouté la même source.

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Coup d'envoi de l'enseignement de tamazight pour adultes

Le coup d'envoi de l'année scolaire 2022-2023 d'enseignement de tamazight pour adultes (2022-2023), a été donné samedi au siège du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA).

A cette occasion, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad a mis en exergue l'importance de "poursuivre l'enseignement de la langue amazighe en dehors du cadre du système éducatif afin de prendre en charge les adultes souhaitant apprendre cette langue".

L'idée d'enseigner tamazight aux adultes "a été traduite sur le terrain" en partenariat avec l'Association nationale d'alphabetisation "Iqraa" et l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), en ce sens que "la chance est donnée à toute personne voulant apprendre cette langue en vue de consolider et renforcer la communi-

cation entre toutes les régions du pays", a-t-il ajouté. Réitérant, dans ce cadre, l'engagement du HCA à accompagner les personnes souhaitant apprendre cette langue, il a fait savoir que des applications d'enseignement pour adultes seraient disponibles sur le site du HCA durant cette année scolaire.

Le HCA œuvre également à aménager des espaces d'enseignement de tamazight au niveau des maisons de jeunes et des centres culturels à travers plusieurs wilayas, compte tenu de "l'intérêt manifesté pour l'apprentissage de tamazight, et la disponibilité d'un encadrement qualifié parmi les diplômés universitaires".



De son côté, le secrétaire général de l'ONAEA, Hassan Slimani a mis l'accent sur l'impératif de prendre en charge l'enseignement de tamazight pour adultes, et ce, en concrétisation de la stratégie nationale d'alphabetisation et d'enseignement des langues.

Cette démarche intervient, selon le SG de l'ONAEA, "en application des dispositions de la loi d'orientation du système éducatif, notamment dans son volet relatif à l'enseignement pour adultes et en direction de toute personne souhaitant améliorer son niveau scientifique et culturel en dehors du système éducatif".

Dans le même contexte, M. Slimani a rappelé que l'Office avait introduit, en 2016 et en partenariat avec le HCA et l'Association "Iqraa", l'enseignement de tamazight dans les modules d'alphabetisation, soulignant que l'Office poursuivait ces efforts pour réaliser les objectifs tracés.

JUSTICE

Des magistrats des wilayas du Centre soulignent les avancées dans le traitement des affaires

Les tribunaux et Cours de justice des wilayas du Centre du pays ont enregistré des "avancées notables" en matière de traitement des affaires, grâce à la numérisation du secteur, ont relevé, jeudi, les présidents et procureurs généraux de ces institutions judiciaires.

"La numérisation du secteur a permis de statuer dans un nombre considérable d'affaires de droit pénal et civil", ont souligné les présidents et procureurs généraux des cours de justice dans leurs interventions à l'ouverture de l'année judiciaire dans les wilayas du Centre, louant l'instauration de la justice électronique et la création de la plateforme des services numériques.

Les représentants des parquets de chaque wilaya ont présenté à cette occasion, dans leur cour respective, les bilans d'activités pour l'année 2021/2022, avant l'annonce des programmes de travail de la nouvelle année judiciaire.

Is, ont, aussi, souligné les efforts consentis pour accélérer le rythme des actions

judiciaires, tout en louant les réalisations du secteur dans le cadre de la réforme du système judiciaire national et de l'adaptation des textes de lois avec la nouvelle Constitution du pays.

C'est notamment le cas à Boumerdes, où le président de la Cour Boucherit Mokhtar a indiqué que cette Cour et ses neuf tribunaux ont statué dans 23.502 affaires pénales et 13.342 affaires civiles, durant l'année judiciaire 2021/2022.

Le procureur général de la même Cour, M. Kaci Abdennour a fait cas, quant à lui, du traitement, depuis le début de l'année de 7.703 affaires civiles.

Le président de la Cour de justice de Tizi-Ouzou, Mohamed Salah Chebira, a signalé l'inscription dans la wilaya, au cours de l'année judiciaire écoulée, de 27.120 affaires, dont un taux de 86% a été traité, soit un total de 26.157.

A Djelfa, le président de la Cour, Abdallah Chenah, a fait cas de la programmation de 113 affaires au rôle de la 2ème session du

tribunal criminel pour l'année 2022, prévue à l'ouverture mardi prochain. Il s'agit de 29 affaires d'atteintes aux mœurs, 25 affaires liées à la constitution d'associations de malfaiteurs et de vols, 14 à des meurtres avec préméditation et tentative de meurtre, neuf (9) affaires de kidnappings et torture, et autres.

Quant à la Cour de justice de Tipasa, elle a réceptionné l'année judiciaire écoulée, 16.398 affaires de justice, dont un taux de 99,23% a été traité, contre 185.303 affaires enregistrées au niveau des tribunaux y afférents (Tipasa, Cherchell, Hadjout, Koléa et Cheraga), dont un taux de 81,59% traitées.

La cour de justice de Chlefa, par ailleurs, traité 1.129 affaires civiles sur un total de 1.837 (soit un taux de 64%), parallèlement au traitement de plus de 7.900 affaires sur un total de 11.682 affaires pénales (67%).

A Ain Defla, le Procureur général Menasra Youcef a signalé le traitement, durant l'année judiciaire écoulée, de 23.137 affaires

pénales, dont 4.832 liées à des infractions, 227 à des délits et 573 affaires de délinquance juvénile, outre le traitement de 14.953 affaires civiles.

A Médéa, les instances judiciaires locales ont traité, depuis le début de l'année, 85 affaires de corruption et 15 affaires de spéculation sur les produits de consommation, selon le procureur général de la Cour, Zouhir Talbi.

A Bejaia, le bilan présenté par le président de la Cour, Ali Noukha, a fait état de 11.000 affaires traitées par cette Cour et les tribunaux y afférents, dont une majorité ont été jugées.

Le magistrat a, également, signalé l'inscription de 5000 autres affaires actuellement, dont la majorité ont été enregistrées au cours des trois derniers mois.

A noter la présence aux cérémonies d'ouverture de la nouvelle année judiciaire, dans les wilayas du centre, des autorités civiles et militaires et des représentants du corps judiciaire.

CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

Installation du comité d'experts chargé de la révision et de l'examen des textes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a procédé, samedi à Alger, à l'installation du comité d'experts chargé de la révision et de l'examen des projets de loi portant codes communal et de wilaya.

Installé en exécution des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de la réunion Gouvernement-walis, tenue les 24 et 25 septembre, ce comité compte des membres des deux chambres du Parlement, des walis, des élus locaux, des représentants de plusieurs instances publiques et de la société civile, des professeurs universitaires, des experts et des spécialistes.

Dans son allocution à l'occasion, M. Merad a affirmé que l'installation de ce comité auquel sera dévolu "la mission de la révision et de l'examen des projets de loi portant codes communal et de wilaya", intervient dans le cadre de "la concrétisation des orientations du président de la République données lors de la rencontre Gouvernement-walis, tenue en septembre dernier".

Le Président Tebboune "a insisté sur l'impérative révision de ces deux codes afin de parachever l'édifice institutionnel et législatif suite aux différentes réformes qu'a connu le système législatif et réglementaire actuel dans le souci d'améliorer la performance gouvernementale et institutionnelle de l'Etat", a poursuivi le ministre.

Les services du ministère de l'Intérieur ont "consulté tous les acteurs en consécration du principe participatif" en vue

"d'examiner et de faire ressortir toutes les lacunes et les dysfonctionnements des dispositions des codes communal et de wilaya depuis leur entrée en vigueur il y a près de 10 ans", a-t-il ajouté.

Insistant, dans ce cadre, sur l'impératif de "formuler des propositions efficaces au service du citoyen, et permettant de consolider rôle économique de la commune", M. Merad a rappelé que cette dernière était le "pivot de la transition dynamique de développement à travers la création de la richesse et l'adoption d'une vision prospective et réaliste alliant théorisation, codification et mise en œuvre".

Aussi, a-t-il rappelé l'installation par le Premier ministre en octobre 2021 d'un atelier de révision des codes communal et de wilaya, relevant que cet atelier a "élaboré

et préparé" les projets des codes communal et de wilaya et consacré "des concepts et des mécanismes modernes basés sur les notions de la gouvernance locale, la démocratie participative, la collaboration et la solidarité locale".

Cet atelier a jeté la lumière sur les notions de la ville et des grandes agglomérations en sus de "la mise en place de mécanismes renforçant le nouveau rôle des collectivités locales dans le développement de l'économie et la croissance locale" et "la révision de la typologie et la classification des communes selon la spécificité de chacune commune et la diversification de leurs ressources financières".

Affirmant que la préparation du projet de code communal connaît "une avancée notable", le ministre a appelé les membres

de cette commission à poursuivre le travail "d'enrichissement et d'introduction de concepts en adéquation avec la nouvelle politique du président de la République".

"Une méthodologie de travail objective et un calendrier" seront mis en place à la fin de l'année en cours pour finaliser l'élaboration des projets des codes communal et de wilaya, a-t-il fait savoir. Le ministre de l'Intérieur a également invité les membres de la commission à "la coordination, au contact permanent et à l'engagement" pour "atteindre les objectifs dans les délais fixés", rassurant que la commission "dispose de toutes les compétences pour élaborer des textes juridiques à même de relever les défis et d'asseoir un cadre juridique stable".

SÉCURITÉ SOCIALE

Lancement de la 3^e phase de réactivation de la contractualisation entre les organismes de sécurité sociale et les établissements publics de santé

Les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, et de la Santé, Abdelhak Saihi, ont présidé une rencontre sur le lancement de la troisième phase de réactivation de l'opération de contractualisation entre les organismes de sécurité sociale et les établissements publics de santé, indique samedi un communiqué du ministère du Travail.

Ont pris part à cette rencontre, des cadres des deux secteurs concernés par cette opération, précise le document. Cette opération "s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du 42^e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relatif

à la préservation du système de sécurité sociale et de retraite, notamment à travers le développement des prestations de services électroniques à distance des caisses de sécurité sociale, le développement de l'évaluation médico-économique dans le domaine de l'assurance maladie et la lutte contre les abus et les fraudes sur les prestations de sécurité sociale".

Selon le communiqué, cette opération permettra "aux organismes de sécurité sociale d'accompagner les établissements publics de santé dans les différents domaines relatifs à la couverture sociale".

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE De l'intérêt accordé par les oulémas algériens à la Sira du prophète QSSL

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah a mis en exergue les efforts fournis par les oulémas algériens pour mettre en valeur la Sira (biographie) du prophète Mohamed (QSSL), et ce, lors des travaux de la Conférence internationale sur la biographie du prophète QSSL, tenue à Nouakchott (Mauritanie), indique samedi un communiqué du HCI. Intervenant vendredi lors de 1ère journée des travaux de la 35ème Conférence internationale sur la biographie du prophète QSSL et le Colloque de l'Association des savants musulmans, tenue du 21 au 23 octobre courant, M. Ghlamallah a mis en avant "le rôle et les efforts des oulémas algériens ayant été parmi les premiers à s'intéresser à la biographie du prophète QSSL et à inspirer les valeurs et les principes humanitaires nobles, citant des exemples d'oulémas qui ont écrit des dizaines de livres dans ce domaine".

Il a relevé, en outre, "les positions des oulémas et des dirigeants algériens durant différentes époques de l'histoire, à l'instar des positions prises par l'Emir Abdelkader dans sa résistance contre l'occupant français, des positions devenues un modèle humanitaire ayant inspiré des chartes et des traités internationaux par la suite". Rappelant les positions de la Glorieuse révolution de libération qui était "un exemple pionnier de résistance et de diffusion de la paix et de l'attachement au vivre-ensemble", le même responsable a souligné "la différence entre la résistance pour rétablir les droits légitimes des peuples à l'autodétermination et entre l'agression et le pillage des ressources". Pour rappel, la 35e conférence internationale de la biographie du prophète QSSL est organisée par le Rassemblement culturel islamique en Mauritanie et Afrique de l'Ouest.

ENERGIE

Mise en garde contre la mauvaise utilisation du gaz

Le ministère de l'Energie et des Mines a appelé, mercredi dans un communiqué, les citoyens à la vigilance et à l'entretien de leurs appareils afin d'éviter tout éventuel accident dû à la mauvaise utilisation du gaz, à l'instar des accidents tragiques survenus récemment à Sétif, Blida et El-Ménéa. "Les accidents tragiques d'explosions de gaz continuent à occasionner des pertes humaines et matérielles, à l'instar de ceux enregistrés récemment dans les wilayas de Sétif, Blida et El-Ménéa", souligne le communiqué. A ce propos, le ministère appelle l'ensemble des citoyens à la vigilance et à l'entretien de leurs appareils notamment au début de l'hiver, en contrôlant régulièrement les installations de gaz et en s'assurant de l'aération des habitations.

Les citoyens sont ainsi appelés au respect des consignes de sécurité et des recommandations pour éviter les asphyxies au monoxyde de carbone, lit-on dans le communiqué. Dans le cadre des actions de prévention contre ces risques, le groupe Sonelgaz lance, régulièrement, des campagnes de sensibilisation sur les risques d'asphyxie et d'intoxication et insiste sur la nécessité de faire montre de vigilance pour prévenir toute éventuelle fuite, le but étant d'inculquer la culture de prévention, particulièrement durant la saison hivernale où le gaz de ville est très utilisé. Pour sa part, Naftal a lancé plusieurs campagnes nationales de sensibilisation à la bonne utilisation du GPL ainsi que les moyens de protéger les conducteurs contre ses risques. Ces campagnes ont vu la participation de représentants d'associations nationales de protection des consommateurs et de la sécurité routière pour sensibiliser les usagers aux dangers du GPL, d'où l'impératif respect des mesures préventives, et leur fournir des explications sur l'utilisation et la maintenance des équipements GPL. Le ministère de l'Energie et des Mines a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes des derniers accidents d'explosions de gaz, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

DROITS DE L'ENFANT

Session de formation au profit du Réseau des journalistes

L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) a organisé mercredi à Alger une session de formation au profit du Réseau des journalistes pour le renforcement des droits de l'enfant. Organisée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, en coordination avec le ministère de la Communication et en collaboration avec le Bureau du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) de l'Organisation internationale de réforme pénale, cette session de formation de deux jours est placée sous le thème "Information et droits de l'enfant".

Encadrée par des experts algériens et étrangers, cette formation vise à renforcer les connaissances des journalistes sur les questions liées aux droits de l'enfant. Elle est axée essentiellement sur le cadre de référence des droits de l'enfant, notamment la loi relative à la protection de l'enfant, promulguée par l'Algérie en juillet 2015, les objectifs de l'ONPPE et les intérêts supérieurs de l'enfant. A cette occasion, la présidente de l'organe, Délégue nationale pour la protection et la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a souligné l'importance de l'information dans la

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Boughali en visites officielles en Slovaquie et en Hongrie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, effectuera du 24 au 28 octobre deux visites officielles en Slovaquie et en Hongrie à la tête d'une délégation de l'Assemblée, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire.

"Lors de ces visites, le président de l'APN aura des séances de travail avec les hauts responsables des deux pays, au cours desquelles seront examinés les moyens de renforcer les relations bilatérales fondées sur l'amitié et le respect mutuel, ainsi que les questions d'intérêt commun, notamment la coopération parlementaire, politique

et économique", précise le communiqué.

"L'Algérie, liée à la Slovaquie et à la Hongrie par des accords bilatéraux dans différents domaines, a renforcé sa coopération avec ces deux pays amis au niveau parlementaire par l'installation de deux groupes d'amitié", a indiqué la même source.



ALGÉRIE - RUSSIE

Une délégation d'opérateurs touristiques russes en visite de prospection en Algérie (ministère)

Une délégation d'opérateurs touristiques russes représentant des agences de tourisme et de voyage effectuera une visite de prospection en Algérie pour "s'enquérir de près et programmer ses produits touristiques dans leurs offres", a indiqué samedi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'artisanat. S'inscrivant dans le cadre de "la promotion de la destination Algérie", cette

visite de prospection permettra à ces opérateurs de "découvrir de près le produit touristique algérien, notamment saharien et balnéaire", précise la même source. Les opérateurs touristiques entendent par cette visite "introduire le produit touristique algérien dans leur offres en concluant des contrats commerciaux avec leurs homologues algériens", ajoute le document.

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Des hommes d'affaires saoudiens en visite de travail en Algérie (ministère)

Une délégation du groupe saoudien Ajlan and Bros Holding Group Abiliti effectuera, à partir de dimanche, une visite de travail en Algérie en vue d'examiner les opportunités d'investissement et de partenariat, a indiqué samedi, un communiqué du ministère de l'Industrie.

La délégation saoudienne, présidée par Cheikh Mohammed Bin Abdulaziz Alajlan, vice-président du groupe, "ren-

contrera durant cette visite nombre de responsables des secteurs de l'industrie, de l'énergie et de l'industrie pharmaceutique, outre une rencontre sur le climat des affaires, les facilitations et les mesures incitatives en matière d'investissement en Algérie", selon le communiqué.

Il s'agira également "de la programmation de visites sur le terrain de plusieurs projets industriels", ajoute le communi-

qué. Ajlan and Bros Holding Group Abiliti est l'un des groupes leaders en Arabie Saoudite, notamment dans le textile et la promotion immobilière, a précisé la même source, rappelant que ce groupe qui englobe douze (12) grandes sociétés activant dans les secteurs de l'énergie, des eaux, de l'agroalimentaire, des services de logistique et de l'hôtellerie, est établi dans 15 Etats à travers le monde.

ENVIRONNEMENT

6 sites pilotes pour la mise en œuvre de la feuille de route relative à l'amélioration du cadre de vie (ministère)

Six (6) sites pilotes ont été choisis pour la mise en œuvre de la feuille de route élaborée par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables relative à l'amélioration du cadre de vie au niveau des cités urbaines et des nouvelles villes, a appris l'APS auprès du ministère.

Il s'agit des cités des Bananiens et Semroun 2 à Alger, la cité El Abradji dans la wilaya de Sétif, la cité des 1500 Logements promotionnels publics (LPP) dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbes, la cité des 100 logements à Metlili (El-Hadhba) dans la wilaya de Ghardaïa, et la cité des 200 logements dans la wilaya de Tamanrasset, selon la même source.

Ces sites ont été choisis sur la base de leur répartition géographique, conformément aux directives du Président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait recommandé de ne pas limiter leur sélection à la capitale en œuvrant à ce qu'ils soient représentatifs des différentes régions du pays.

Ces orientations ont été données lors du Conseil des ministres du 30 janvier dernier qui a vu également l'adoption de la feuille de route.

La sélection de ces six sites se veut la "première étape" dans la concrétisation de la feuille de route élaborée par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables en étroite collaboration avec celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ajoute la même source.

Pour obtenir les résultats escomptés en matière d'amélioration du cadre de vie, le ministère a indiqué qu'il sera fait recours aux mécanismes

de gestion de proximité des cités retenues, notamment les comités de quartier et les sociétés de gestion immobilière publiques et privées.

Il s'agit notamment d'accorder davantage d'intérêt aux espaces verts, d'œuvrer à la gestion efficace des déchets ménagers, outre le lancement d'opérations d'embellissement de l'environnement, et de lutte contre toute forme de dégradation, selon le ministère.

"Dans le souci de conférer à cette action participative un caractère officiel et permanent, l'implication des walis territorialement compétent dans la programmation et la réalisation des actions attendues dans les sites pilotes choisis est une nécessité impérieuse", ajoute-t-on de même source. Les walis seront associés à travers l'installation de commissions locales qu'ils

présideront afin de veiller au suivi de la mise en œuvre sur le terrain des actions programmées et la généralisation des modèles réussis à toutes les cités de leurs wilayas, selon le ministère. Pour rappel, la feuille de route visant l'amélioration du cadre de vie repose sur deux principaux documents, à savoir "une charte pour l'amélioration du cadre de vie au niveau des cités urbaines et des nouvelles villes", et "une charte sur la citoyenneté environnementale".

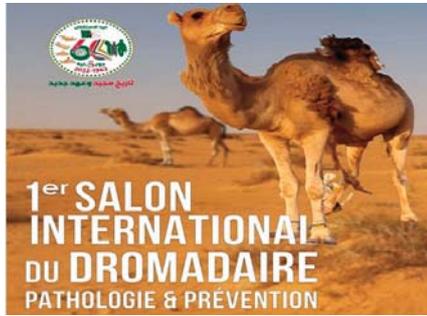
Cette feuille de route vise à réaliser une coordination plus solide et la synergie voulue entre les différentes administrations relevant des secteurs concernés par la promotion du cadre de vie du citoyen et l'amélioration de l'environnement urbain dans les cités et les nouvelles villes, conclut la source.

OUARGLA 1^{er} salon international du dromadaire pathologie et préservation du 15 au 17 novembre

Le premier Salon international du dromadaire pathologie et préservation (SIDPP) se tiendra du 15 au 17 novembre prochain à Ouargla, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Ce salon, a pour objectif de réunir les parties prenantes, afin de débattre les questions liées à la préservation et la valorisation du cheptel camelin, la promotion de la santé animale, en plus d'analyser la relation entre la santé du dromadaire, les pratiques vétérinaires et les programmes retenus en matière d'élevage camelin, a déclaré à l'APS, le Dr Abdelbasset Boumada, vice-président du comité d'organisation du salon.

Il s'agit d'une rencontre rassemblant une pléiade d'académiciens et d'enseignants-chercheurs représentant outre l'Algérie pays hôte, la Tunisie, les Emirats arabes unis, le Soudan, l'Italie et la France, avec le concours des principaux acteurs de l'élevage came-



lin, notamment des organismes relevant du secteur de l'agriculture, ainsi que des médecins vétérinaires, a-t-il ajouté.

Cette rencontre qu'abritera l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) s'articulera, selon le même interlocuteur, autour de trois thèmes

principaux, à savoir la "Sociologie de la santé animale et la profession vétérinaire", "Analyse des politiques de développement de l'élevage de dromadaire" et "l'Etude des politiques de santé publique vétérinaire".

Le SIDPP, poursuit-il, permettra aussi aux parti-

cipants d'échanger des expériences et des informations par l'intermédiaire de communications affichées. Cette manifestation scientifique à vocation économique, sociale et culturelle, offrira également une opportunité aux exposants pour présenter leurs produits et savoir-faire, lors d'une exposition de produits d'artisanat traditionnel qui sera mise sur pied au niveau de la maison de culture Moufidi Zakaria.

Initié par le bureau local de l'Association nationale des médecins vétérinaires algériens (ANMV) en collaboration avec l'UKMO et l'Ecole normale supérieure d'Ouargla (ENS), le salon sera aussi l'occasion d'organiser une course de méharis.

TIZI OUZOU Journée nationale de la presse : recueillement à la mémoire de Smail Yefsah

La corporation de la presse et les autorités locales de Tizi-Ouzou se sont réunis samedi à la mémoire du journaliste assassiné par des terroristes, Smail Yefsah, à l'occasion de la journée nationale de la presse.

Après un dépôt de gerbe de fleurs et un recueillement au niveau de la placette de la liberté de la presse, au chef lieu de wilaya, la délégation s'est rendue au cimetière de Thala Amara, village natal du journaliste assassiné, dans la commune de Tizi Rached, au Sud-est de Tizi-Ouzou, où repose Smail Yefsah.

Rachid Hamoutene, doyen de la presse locale, a rappelé le contexte de l'assassinat du journaliste. Une période "difficile à oublier pour ceux qui l'avaient vécue", a-t-il dit.

"Smail Yefsah, assassiné à la fleur de l'âge, avait des idées et était une graine d'espoir pour le pays et sa jeunesse", a-t-il soutenu, appelant les jeunes à "toujours se rappeler de son combat, lui et tous ceux qui ont été assassinés pour que l'Algérie demeure". Il était, a-t-il ajouté, "de ceux qui ont été tués sans avoir droit à un procès. Il a été tué parce qu'il symbolisait l'espoir et la compétence à un moment où le pays était en proie à une déferlante de l'obscurantisme". De son côté, le secrétaire général de la wilaya, Miloud Fellahi, a rendu hommage au journaliste et à l'ensemble des victimes de la tragédie nationale, qui avaient sacrifié leur vie pour le pays. Journaliste à la Télévision nationale, Smail Yefsah a été assassiné, à 31 ans, devant son domicile à Bab Ezouar (Alger), par un groupe terroriste le 18 octobre 1993. Une stèle commémorative a été érigée sur le lieu du drame en octobre 2017. A noter qu'à l'occasion de la journée nationale de la presse, une rue au chef lieu de wilaya de Tizi Ouzou a été baptisée du nom de cette journée.

TOUGGOURT Campagne de nettoyage à travers les communes

Une campagne de nettoyage d'envergure a été lancée samedi à travers les différents quartiers et cités des communes de la wilaya de Tougourt, à l'initiative de la fédération locale des jeunes entrepreneurs. Menée sous le signe "Vivons dans un environnement sain" sous l'égide des autorités locales dans le cadre de la préservation de l'environnement, la campagne de nettoyage s'est vue accorder tous les moyens humains et matériels pour sa réussite, dont la mobilisation de 45 camions à benne-tasseuses en plus de pas moins de 25 engins (chargeurs et niveleuses), appuyés par les efforts du mouvement associatif local. Outre une campagne de sensibilisation d'ancrage de la culture de préservation du milieu urbain, cette campagne cible les différentes rues et esplanades publiques des communes de Tougourt. Première du genre, la campagne, devant s'étaler jusqu'au mois de novembre prochain en prévision de la célébration du 68ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, a enregistré une large adhésion des différents acteurs, organismes et secteurs voulant conférer à la région un nouveau look. Par souci de préserver le milieu urbain et l'environnement, une décision a été prise par les autorités locales visant à interdire le dépôt anarchique des déchets à travers les centres urbains. La décision a été soutenue par des mesures dissuasives contre tout comportement d'incivisme portant atteinte à l'environnement.

MASCARA Un programme pour consacrer le développement de proximité

Les autorités de la wilaya de Mascara ont lancé récemment un programme visant à consacrer le développement de proximité au niveau de toutes les régions de cette collectivité locale, a-t-on appris samedi du wali Ammar Rouabhi.

"Les autorités locales ont lancé récemment un programme visant à consacrer le développement de proximité dans la wilaya, lequel comprend l'installation de comités au niveau de l'ensemble des 22 communes de la wilaya", a indiqué M. Rouabhi au cours d'une cérémonie marquant la Journée nationale de la presse. Ces comités, a-t-il dit, sont composés des chefs de daïras, des présidents d'APC et des représentants de la société civile pour prendre en charge les préoccupations et les propositions des citoyens en lien avec le développement local. Il a expliqué que ce programme, non limité dans le temps, propose d'intensifier les visites sur le terrain par les autorités locales des différentes régions de la wilaya dans le but de définir les priorités en termes de projets de développement dont a besoin chaque région. Il a également fait observer que ce programme s'appuie sur l'implication des représentants des médias locaux. La journée nationale de la presse, coïncidant avec la création du journal "La résistance" en date du 22 octobre 1955, a été marquée par une cérémonie de récompense de la famille de la presse au niveau de la wilaya pour les efforts déployés pour consacrer l'information de proximité, et la famille du défunt Ahmed Chekroun, réalisateur à La Radio régionale de Mascara.

M'SILA Production légumineuse de 2,8 millions de quintaux

La wilaya de M'sila a réalisé une production légumineuse de 2,8 millions de quintaux durant la saison agricole 2022-2023, contre 2,6 millions de Qx la saison précédente, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette évolution de la production estimée 200.000 quintaux est due à "l'expansion des surfaces de la plasticulture dans les régions sud de la wilaya à l'image de Zerzour, Sidi M'hamed et Mohamed Boudiaf en particulier", des régions

connues par la production sous serre depuis plus de 10 ans, a indiqué la même source. Le soutien aux agriculteurs, notamment pour l'acquisition d'équipements des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et à pivot et l'intensification des actions de vulgarisation agricole ont également contribué au développement de la culture des légumes précoces, ont précisé les mêmes services. Figurant désormais parmi les premières wilayas productrices de légumes précoces, M'sila compte actuellement plus

de 2.000 serres, a précisé la même source, ajoutant qu'en l'espace de dix ans, la wilaya de M'sila est passée du statut de région pastorale à celui de pôle agricole par excellence, et de la 34 à la 17 place à l'échelle nationale en matière de production légumineuse, estimée financièrement à 1,7 milliard DA par année.

La filière des fruits et légumes à M'sila offre annuellement plus de 2.000 emplois dont pas moins de 500 emplois directs, a-t-on précisé.

BORDJ BOU ARRERIDJ Appel à se souvenir des sportifs qui ont levé haut le drapeau national (rencontre)

Les participants à une conférence sur le sport, tenue samedi à Bordj Bou Arreridj sous le thème "contre l'oubli du mérite sportif", ont appelé à se souvenir des sportifs qui ont levé haut le drapeau national lors des manifestations nationales et internationales. Abderrahmane Hammad, président du comité olympique et sportif algérien (COA), a souligné dans son intervention que cette ini-

tiative première du genre vise à combattre l'oubli et à se rappeler les héros qui ont honoré les couleurs nationales dans les différentes disciplines sportives. Mustapha Arfaoui également membre du COA a considéré que sans les anciens sportifs, il ne peut y avoir des sportifs aujourd'hui, rappelant que la première participation algérienne aux jeux olympiques remonte à 1964 au Japon avec un seul

athlète, Mohamed Lazhari, dans la discipline de gymnastique et ce fut alors un grand défi pour assurer la présence du pays durant ce rendez-vous mondial.

L'historien sportif Djemaï Nebache a relevé que les sportifs algériens ont œuvré, durant la Révolution, à montrer qu'il y a un citoyen algérien et un pays appelé Algérie et cela fut particulièrement assuré de la

meilleure manière par l'équipe du Front de libération nationale de football. Organisée par le COA en coordination avec la wilaya de Bordj Bou Arreridj, cette rencontre a donné lieu à la tenue de deux courses, la première pour les élèves des écoles d'athlétisme et la seconde pour femmes à l'occasion de la manifestation "octobre rose" de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein.

ORAN Le moudjahid Rajâa Djelloul inhumé au cimetière d'Aïn El Beïda

Le défunt moudjahid, Rajâa Djelloul, décédé vendredi à l'âge de 90 ans, a été inhumé samedi, après-midi au cimetière d'Aïn El Beïda (Oran).

La cérémonie d'inhumation s'est déroulée en présence du Commandant de la 2ème région militaire, le Général-major Hadj Laroussi Djamel, des cadres de la 2RM, du wali d'Oran Saïd Sayoud, d'anciens cadres supérieurs de l'Etat ainsi que des autorités locales, de proches du défunt et d'une foule nombreuse de citoyens.

Le responsable du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des

moudjahidine d'Oran a salué, dans son oraison funèbre, les qualités du défunt moudjahid Raja Djelloul, qui a consacré sa vie pour l'indépendance de l'Algérie durant la guerre de libération nationale, comme il a ensuite œuvré avec abnégation et sincérité après l'indépendance dans l'intérêt du pays à travers les postes qu'il a assumés dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP).

Feu Rajâa Djelloul est né en 1932 dans la région de Beni Ouanif, dans la Wilaya de Béchar.

Il a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) à la 2ème

région de la wilaya historique V en 1958 pour assu rer la formation des éléments de l'ALN dans plusieurs régions jusqu'au recouvrement de l'indépendance nationale.

Après l'indépendance, il a été nommé directeur de l'Ecole des cadets de la révolution dans la région de Koléa, puis responsable au Haut commissariat du service national, puis inspecteur central dans le même commissariat jusqu'à son départ à la retraite avec le grade de colonel.

Le défunt est décédé, vendredi matin, à l'hôpital militaire de la 2ème RM à Oran, des suites d'une maladie.

DROIT AU CONGÉ POUR CRÉATION D'ENTREPRISE

Le travailleur doit avoir un CDI et 3 ans d'expérience

Le travailleur désirant bénéficier du droit au congé ou du recours au travail à temps partiel pour création d'entreprise doit disposer d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) et justifier d'une ancienneté cumulée d'au moins trois ans, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 69.

Il s'agit du décret exécutif n 22-352 du 19 octobre 2022 fixant les conditions et les modalités du bénéfice du travailleur, du droit au congé ou du recours au travail à temps partiel, pour création d'entreprise, signé par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane. Selon les dispositions de ce texte, le travailleur désirant bénéficier du droit au congé ou du recours au travail à temps partiel, pour création d'entreprise, doit introduire, auprès de son employeur, une demande écrite pour bénéficier d'un congé non rémunéré d'une durée d'une année au maximum, ou d'une période égale de travail à temps partiel.

Le travailleur, qui bénéficie d'un congé ou d'une période de travail à temps partiel pour création d'entreprise, doit remplir cinq conditions principales, à savoir être en situation de travail effectif, titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée, âgé de moins de 55 ans et avoir une ancienneté cumulée d'au moins trois ans, consécutifs ou non dans l'entreprise et s'engager au respect des règles de concurrence loyale. Le travailleur est tenu d'adresser à son employeur sa demande écrite avec accusé de réception, au moins trois mois, avant la date prévue de son départ en congé ou de son



recours au travail à temps partiel. Cette demande peut être accompagnée de tout document indiquant la volonté du travailleur de créer une entreprise, délivrée par toute institution ou tout organisme compétent d'appui à la création d'entreprise, attestant qu'il a engagé réellement un projet viable. La demande doit contenir aussi des informations précises notamment la date du début du congé ou du travail à temps partiel, la durée du congé ou de la période de travail à temps partiel et la nature de l'activité de l'entreprise à créer.

L'employeur doit faire part de sa réponse, par écrit, dans un délai n'excédant pas 30 jours, à compter de la date de réception

de la demande du travailleur, est-il précisé dans le décret soulignant qu'"à défaut de réponse par l'employeur dans le délai prévu son accord est réputé tacite". En cas de refus de sa demande, le travailleur peut introduire un recours

auprès de son employeur, stipule le texte. Par ailleurs, le travailleur bénéficiaire du congé ou de la période de travail à temps partiel peut demander à bénéficier d'une prolongation de cette période d'une durée n'excédant pas six mois s'il ne réalise pas son projet dans une période d'un an.

Le travailleur a droit aussi aux prestations de l'assurance maladie dans la limite d'une année civile, est-il également mentionné dans ce décret.

FORUM DE L'EXPORT

Propositions pour augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures

Les travaux du forum de l'export organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont pris fin, jeudi à Alger, avec la formulation de plusieurs propositions pour l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures.

Trente propositions ont sanctionné les deux ateliers organisés dans le cadre de ce forum, inscrits sous deux principaux thèmes: "La stratégie opérationnelle pour le développement des exportations" (18 propositions) et "la dynamique des réformes pour une Algérie exportatrice" (12 propositions).

Parmi les principales propositions lues par le secrétaire général du CREA, Fayçal Ouaguenouni, l'annulation du principe de pénalisation des retards de rapatriement des recettes financières d'exportation dans les délais fixés, remplacé par l'imposition d'une amende financière.

Le forum inauguré par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a été sanctionné par plusieurs recommandations, dont l'accélération de l'ouverture de filiales des banques algériennes au niveau international et la poursuite du développement des infrastructures de base dédiées au transport et à la logistique, en sus de l'amélioration de la gestion des risques.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du CREA, Kamel Moula, a souligné que "l'objectif de ces 30 propositions est d'atteindre 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030".

L'Algérie aspire à financer 100% de son économie à partir de ces recettes hors hydrocarbures

Dans son allocution à l'issue de la lecture des propositions, le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé que l'organisation de cette manifestation sous le haut patronage du président de la République et son inauguration par le Premier ministre, en présence du Conseiller du président de la République et de plusieurs membres du Gouvernement "témoigne de l'importance de cette question".

Il a indiqué que les contacts avec les opérateurs économiques activant dans l'exportation se poursuivront prochainement pour la concrétisation des recommandations issues de ce forum.

Selon le ministre, les chiffres évoqués par M. Moula seront réalisés d'ici à 2030 vu "les grandes capacités et les potentialités humaines et matérielles considérables dont jouit l'Algérie et qui lui permettent d'atteindre cet objectif".

M. Rezig a rappelé, à ce pro-

AGRICULTURE

La valorisation du savoir-faire local, une voie pour assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire

Des experts et universitaires du groupe de réflexion Filaha Innov (GRFI) ont recommandé samedi, à Alger, la valorisation du savoir-faire local dans le domaine agricole comme une voie devant assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire nationale. Dans un document intitulé "Agriculture DZ 2022", résumant un travail collectif de synthèse, réalisé par un groupe d'experts et universitaires de GRFI, sur la sécurité et la souveraineté alimentaire en Algérie, ces experts ont appelé à la valorisation du savoir-faire local notamment "en décentralisant le développement des connaissances et les décisions de politiques agricoles vers le niveau régional ou local, comme une voie pour la souveraineté et la sécurité alimentaire nationale".

A ce titre, le spécialiste en économie agricole, Brahim Zitouni qui a présenté "Agriculture DZ 2022" a relevé l'impact de la valorisation "des expériences des oasis, des agriculteurs des zones de montagne, des éleveurs de la steppe et des forestiers" pour atteindre l'objectif visé. Soulignant que ce document a été élaboré entre avril et juillet 2022, le spécialiste a également indiqué que les conclusions de ce document préconisent l'encouragement de l'usage des semences locales notamment celles adaptées au climat. Elles suggèrent aussi, "l'encouragement de l'évolution vers des cultures sans produits chimiques, naturellement adaptées au climat et à forte valeur ajoutée (huile d'olive, dattes et dérivés, safran, fruits secs)".

Dans une déclaration à l'APS, M. Zitouni a indiqué que ce travail était parti sur une idée de quelques experts algériens locaux et d'autres établis à l'étranger, spécialistes dans le secteur agricole désireux "de participer au débat sur la question alimentaire".

Il a ajouté qu'"Agriculture DZ 2022" se veut "une approche méthodique complémentaire qui vise à renforcer la feuille de route du secteur agricole" assurant que le document présenté était basé sur les données actuelles du secteur de l'agriculture.

CONTRÔLE COMMERCIAL

Plus de 39.000 déclarations d'importation traitées au cours des 9 premiers mois de 2022

Les services de contrôle et de répression de la fraude relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, au niveau des inspections aux frontières, ont traité plus de 39.000 déclarations d'importation au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, a indiqué un responsable du ministère.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude (DGGCERF) au ministère, Mohamed Louhaidia, a précisé que l'intervention des agents de la répression de la fraude en matière de contrôle de conformité des produits importés au niveau des frontières, durant la période comprise entre janvier et septembre 2022, avait permis le traitement de 39.092 déclarations d'importation de produits représentant un montant de 2.584,56 milliards Da.

Par rapport à la même période de 2021, le nombre de dossiers de déclarations d'importation traités a baissé de 29%, ce chiffre ayant atteint 54.971 dossiers au cours des neuf premiers mois de l'année passée. Au total, 38.578 licences d'entrée ont été accordées pour des produits ts importés, contre 54.269 autorisations, soit une baisse de 29%. Cette baisse s'explique, selon M. Louhaidia, par la politique de rationalisation des importations décidée par le Gouvernement, concernant l'interdiction de l'importation de certains produits fabriqués localement afin de préserver la production nationale, ainsi que le durcissement des procédures visant à encadrer le commerce extérieur.

Le même responsable a fait état de 533 cargaisons refoulées représentant une quantité de 94.504 tonnes et un montant de 20,7 milliards DA, contre 675 cargaisons d'une quantité de près de 104.000 tonnes, durant la même période de 2021.

Les services compétents ont enregistré 536 infractions durant les 9 premiers mois de 2022 contre 891 infractions durant la même période de 2021, selon les chiffres avancés par M. Louhaidia qui a révélé le transfert de 127 dossiers aux tribunaux (contre 422 dossiers transférés durant la même période de 2021). Le secteur du Commerce "assure un suivi périodique et permanent des importations, en veillant à l'actualisation des listes des produits interdits à l'importation en fonction de la situation du marché", a-t-il affirmé, soulignant que "la liste des produits interdits à l'importation n'est pas fixe. Elle est actualisée selon la situation du marché pour garantir un meilleur approvisionnement". "Le consommateur algérien ne sera privé d'aucun produit", a-t-il rassuré, affirmant que ces mesures sont dictées par la nécessité de protéger l'industrie et le produit national. Évoquant les perturbations que connaît le marché en matière d'approvisionnement de certains produits de large consommation, M. Louhaidia a assuré qu'"il ne s'agit pas d'une pénurie", mais de perturbations conjoncturelles dans les chaînes de distribution dues à plusieurs raisons, dont la demande croissante du consommateur durant certaines périodes de l'année. Il a appelé les citoyens, dans ce sens, à faire preuve de conscience et à éviter le stockage excessif des produits.

PÉTROLE

Le prix en hausse avec la possible décélération de la Fed

Les cours du pétrole ont terminé en hausse vendredi, aidés par la perspective d'une possible décélération de la banque centrale américaine (Fed) et l'approche de l'embargo européen sur le pétrole russe.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a gagné 1,21%, pour clôturer à 93,50 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en décembre, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de réfé-

rence, il a pris 0,63%, à 85,05 dollars. "Les cours du brut finissent la semaine sur une note positive avec le retour de l'appétit pour le risque dû à l'espoir que la Fed ne pousse pas l'économie vers une récession marquée", a commenté Edward Moya, d'Oanda, dans une note.



MARCHÉS FINANCIERS

Taux, actions et monnaies s'agitent au milieu des résultats d'entreprises

Les actions ont été ballottées vendredi, changeant plusieurs fois de direction entre des résultats d'entreprises décevants, des records sur les taux d'intérêt et des anticipations changeantes sur la politique de la banque centrale américaine. Wall Street a conclu en forte hausse, après une séance volatile: le Nasdaq a gagné

2,31%, le S&P 500 2,37% et le Dow Jones 2,47%.

En Europe, Paris a reculé de 0,85%, plombé par le secteur du luxe, Milan de 0,62%, Francfort de 0,29% mais Londres a gagné 0,37%. L'instabilité a été accentuée par un effet technique, avec l'arrivée à échéance d'options sur actions et indices, ainsi que sur des

contrats à terme. Les indices européens ont retrouvé un peu de vigueur, après être passés sous les 2% pour Milan et Paris, à la suite d'un article du Wall Street Journal suggérant que la banque centrale américaine pourrait être un peu plus clémente dans sa politique monétaire après sa prochaine réunion début novembre.

ETATS-UNIS

Le déficit budgétaire réduit de moitié en 2022

Le déficit budgétaire des Etats-Unis s'est réduit de moitié en 2022 par rapport à 2021 et après un record historique il y a deux ans à cause de la crise sanitaire du Covid-19. Le déficit s'est établi à 1,375 milliards de dollars pour l'exercice fiscal 2022 clos en septembre, soit 1,400 milliards de moins que l'année passée, "la plus forte réduction du déficit fédéral dans l'histoire américaine", a annoncé le département du Trésor vendredi.

Il représente désormais 5,5% du Produit intérieur brut (PIB) de la première économie mondiale contre 12,3% l'année dernière. "Voilà la preuve de notre reprise économique historique, poussée par notre effort de vaccination et le plan de soutien" du président Biden, a déclaré la secrétaire au Trésor Janet Yellen dans un communiqué. Les recettes sur l'année, apportées par les impôts sur le revenu -de loin la première ressource

de l'Etat fédéral- et les impôts sur les sociétés, ont atteint un record historique de 4,896 milliards de dollars en hausse de 21%, a précisé un responsable du Trésor. Les dépenses ont diminué de 550 milliards ou 8,1% du fait de la réduction des dépenses liées au Covid-19, notamment les allocations chômage et les aides aux petites entreprises.

Elles s'élèvent néanmoins à 6,272 milliards de dollars, davantage que les

prévisions budgétaires ne l'envisageaient, du fait de la hausse des taux d'intérêt qui renchérit le coût de l'immense dette américaine et des mesures de l'administration Biden pour diminuer le fardeau des prêts aux étudiants.

Du côté des emprunts fédéraux, l'endettement des Etats-Unis a augmenté de 2,000 milliards de dollars en 2022 pour s'élever à 24,300 milliards de dollars soit 97% du PIB américain (contre 98,4 en 2021).

AUTRICHE

Décès de l'Autrichien Dietrich Mateschitz, fondateur de Red Bull, à l'âge de 78 ans

Le milliardaire autrichien Dietrich Mateschitz, fondateur de l'entreprise de boissons énergisantes Red Bull, est décédé à l'âge de 78 ans, a annoncé l'entreprise tard samedi soir dans un commu-

niqué. "Nous vous informons que Dietrich Mateschitz est décédé aujourd'hui", a écrit la direction dans un courriel adressé aux employés, faisant part de sa "tristesse" et "gratitude pour ce qu'il a

accompli". Selon l'agence autrichienne APA, il est décédé d'un cancer. Dietrich Mateschitz avait créé Red Bull - "taureau rouge" en anglais - en 1984, après avoir découvert le breuvage au bar d'un

hôtel hongkongais. Né en 1944 dans la région orientale de Styrie au sein d'une famille d'enseignants, cette personnalité timide était considérée en 2022 par le magazine Forbes comme la première fortune

d'Autriche, estimée à 27,4 milliards d'euros. Il possédait l'île paradisiaque de Laucala aux Fidji et de nombreuses propriétés en Autriche, où il cultivait la discrétion.

MALAWI

Le FMI va prêter 88,3 millions de dollars face à la crise alimentaire

Un prêt de plus de 88 millions de dollars sera octroyé par le Fonds monétaire international (FMI) au Malawi afin de l'aider à faire face à la crise alimentaire, a annoncé cette institution. "Le Malawi est le premier pays à faible revenu à conclure un accord" via le nouveau programme d'aide alimentaire mis en place dans le cadre de la facilité de crédit rapide, a indiqué vendredi le FMI. "Ce financement d'urgence (...) aidera le Malawi à répondre aux besoins urgents de la balance des paiements liés à la crise alimentaire mondiale", souligne l'institution. Par ailleurs, est-il précisé, "le Malawi a également demandé un suivi du programme avec la participation du Conseil d'administration", ce qui "soutiendra les réformes économiques du gouvernement pour rétablir la stabilité macroéconomique et jeter les bases d'une reprise inclusive". Le conseil d'administration du FMI examinera cette demande "dès que possible". L'institution ajoute que "le Malawi met en oeuvre une restructuration complète de la dette nécessaire pour rétablir (sa viabilité). Un processus crédible de restructuration de la dette de vrait être en cours avant que le Conseil d'administration du FMI ne l'examine".

FRANCE

Carburants: la gravité de la pénurie sous-estimée par le gouvernement, selon des enquêtes

Les informations diffusées par le gouvernement sur les pénuries de carburants dans les stations-service pendant la grève des raffineries étaient sans doute sous-estimées, selon les données publiquement disponibles. L'un des pires jours de la pénurie, le 17 octobre, le gouvernement déclarait que 28,1% des stations-service de France étaient en manque soit d'essence, soit de diesel, soit des deux. Mais la proportion réelle était ce jour-là de l'ordre de 40,6%

selon une estimation à partir des données du site prix-carburants.gouv.fr portant sur environ 9.800 stations, et de 40,8%, selon une autre estimation publiée vendredi par Le Figaro. Selon un média français, 50% des stations étaient en difficulté ce jour-là. Il s'agit de moyennes nationales. Les stations fermées se concentraient en effet dans le nord, le centre et le sud-ouest, où les proportions étaient bien supérieures, tandis que le Grand Ouest a été moins touché.

UNION ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE

Les Etats membres réunis pour promouvoir l'intégration économique

Les cinq Etats membres de l'Union économique eurasiatique (UEE) ont émis le vœu de renforcer leur coopération économique dans différents domaines lors d'une réunion tenue vendredi à Erevan, la capitale de l'Arménie.

Au cours de cette réu-

nion de deux jours du Conseil intergouvernemental eurasiatique, entamée jeudi et réunissant les Premiers ministres de cinq pays de l'ex-URSS, à savoir l'Arménie, la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan et le Kirghizstan, les partici-

pants ont conclu plusieurs accords dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et du commerce en ligne, a rapporté l'agence locale Armenpress. Lors de cette rencontre, les Premiers ministres se sont penchés sur plusieurs questions d'ordre

économique, ainsi les voies et moyens favorisant davantage l'intégration et la coopération entre les pays membres.

La prochaine session du Conseil intergouvernemental eurasiatique aura lieu à Almaty, au Kazakhstan début 2023.

APS

JJEL

Circonscription de 9 incendies sur 17 déclarés dans la wilaya

Les diverses unités de la protection civile de la wilaya de Jijel ont réussi à circonscrire neuf (9) incendies sur 17 feux déclarés samedi dans plusieurs localités de la wilaya, a indiqué le chef du service de prévention à la direction locale de ce corps constitué, le commandant Salah Laaradj.

La même source a précisé à l'APS que les éléments de la protection civile sont intervenus pour éteindre plusieurs feux dans les forêts à l'Est et au Sud de Jijel, soulignant que les foyers de ces incendies ont été enregistrés dans les communes de Boucif Ouled Askeur, El Milia, Oudjana, Bordj Thar, Djemma Béni Habibi, Djimla, El Kennar Nouchfi et Kaous.

Neuf (9) d'un total de 17 incendies ont été éteints, a indiqué la même source qui a assuré que "les efforts se poursuivent avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels jusqu'à la circonscription de ces feux".

Le commandant Salah Laaradj a affirmé qu'aucune perte humaine n'est à déplorer, ajoutant que les opérations de circonscription de ces divers feux se déroulent dans des conditions météorologiques défavorables marquées par des vents et de tempêtes éruptives.

En cette fin de semaine, la wilaya de Jijel a connu des températures élevées qui ont dépassé les 30 degrés Celsius, selon les services météorologiques locaux.

EL TARI

Démantèlement d'un réseau d'organisation de traversées clandestines par mer

La brigade mobile de police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Echatt (wilaya d'El Tarf) a démantelé en coordination avec la brigade de lutte contre l'émigration clandestine par mer un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et l'arrestation de 10 personnes, a indiqué samedi le commissaire de police El Amri Houmri, chef de cette brigade.

Dans une déclaration à l'APS, la même source a précisé que suite à l'exploitation des informations parvenues à ces services compétents relatives à une tentative d'un groupe de personnes issues de wilayas de l'Est du pays de quitter le territoire national clandestinement à partir de la commune d'Echatt en coordination avec des organisateurs de traversées clandestines par mer, un plan sécuritaire avec des points de contrôle inopinés a été ainsi mis en place permettant d'intercepter deux véhicules transportant six personnes dont une jeune fille.

La fouille des deux véhicules a permis de découvrir des objets et de matériels utilisés pour l'émigration clandestine ainsi que des sommes d'argent en monnaies nationales et étrangères, a ajouté la même source.

L'enquête avec ces personnes a révélé qu'elles avaient quatre autres complices dont trois organisateurs de traversées clandestines qui se trouvent dans une maison à Echatt, selon la même source sécuritaire qui a ajouté qu'après obtention d'autorisation de perquisition auprès du procureur de la République territorialement compétent, la fouille de la maison suspecte a permis l'arrestation des personnes complices dont une femme.

Après accomplissement de toutes les procédures légales, un premier dossier pénal a été constitué à l'encontre de trois des mis en cause pour "organisation de traversées clandestines par mer contre un intérêt pécuniaire" et un second dossier contre les sept autres pour "tentatives de quitter le territoire national d'une manière clandestine", selon la même source qui a précisé que les trois premiers ont été placés en détention provisoire, deux sous contrôle judiciaire et les autres ont fait l'objet de citation à comparaître.

COMMERCE

Plus de 158.000 infractions enregistrées durant les 9 premiers mois de 2022 (bilan)

Plus de 158.000 infractions ont été enregistrées durant les 9 premiers mois de 2022 par les équipes de contrôle économique et de répression des fraudes relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a-t-on appris auprès d'un responsable au ministère.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude (DGCERF) au ministère du Commerce, Mohamed Louhaidia, a fait état d'une hausse "sensible" des indicateurs de contrôle durant la période allant entre janvier et septembre 2022, où les agents du secteur ont effectué 1601823 interventions (+23% par rapport à la même période de 2021), ayant permis d'enregistrer 158.108 infractions (+59%) et d'établir 134.100 procès verbaux de poursuites judiciaires (+41%).

Les services de contrôle ont procédé, en outre, à la prise des mesures administratives conservatoires, dont la saisie de marchandises d'une valeur de 1,353 milliard Da (+36%) et la proposition de fermeture de 13.187 locaux commerciaux (+47%). Les interventions ont porté essentiellement sur le respect du principe de transparence des pratiques commerciales, notamment l'obligation de la facturation durant les étapes de production et de distribution en gros, ces interventions ont permis de constater 7186 infractions pour non facturation, dont 881 infractions liées à l'établissement de factures fictives et fausses factures. Les agents de contrôle ont également enregistré un chiffre d'affaires dissimulé d'un montant de 27,65 Mds Da durant les 9 premiers mois de 2022, contre 60,12 Mds Da durant la même période de 2021 (-54%). Le secteur poursuit son action pour l'élaboration de textes juridiques permettant de lutter contre ce phénomène, a précisé



M. Louhaidia. "Le secteur prépare des amendements qui concerneront plusieurs textes en vue d'imposer la facturation aux commerçants, d'autant que l'impôt est appliqué sur les profits et non pas sur le chiffre d'affaire réalisé, et d'assurer la traçabilité du produit", a-t-il affirmé. En matière de profit illicite, les opérations de contrôle ont dévoilé un montant de 97,168 millions DA, donnant lieu à l'établissement de PV d'infraction de pratique de prix illicites (non respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manœuvres visant à dissimuler les majorations illicites).

Dans le cadre de la lutte contre le spéculatif illicite, le bilan fait état de 4.046 tonnes de biens saisis, d'une valeur globale de 219,65 millions de DA dans 74.222 interventions ayant permis d'enregistrer

93 délits et d'établir 86 PV de poursuites judiciaires. M. Louhaidia a averti que l'Etat "sévira à l'encontre de toute personne qui oserait toucher aux vivres des Algériens, notamment les produits alimentaires subventionnés et de large consommation". A ce propos, il a renouvelé son appel aux commerçants à déclarer leurs dépôts et les éléments en stock, au niveau des directions du commerce des wilayas pour éviter toute sanction prévue dans la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite. Le document de déclaration du stock constitue une assurance pour l'activité du commerçant, qui le protège contre les possibles poursuites judiciaires pour stockage de produits subventionnés et de large consommation", a-t-il expliqué.

S'agissant du contrôle du lait subventionné, 2048 infractions ont été enregistrées donnant lieu à la saisie de 20793 litres et à l'établissement de 1.815 PV de poursuites judiciaires. 4.921 infractions ont été enregistrées en matière d'exposition de produits alimentaires à l'extérieur des magasins d'une quantité de plus de 186.000 tonnes. Concernant l'abattage illégal de volailles, 438 infractions ont été enregistrées soit un peu plus de 200 tonnes. Quant aux mesures applicables au transport des produits alimentaires et des boissons, 524 infractions ont été enregistrées soit une quantité de 188.000 tonnes ainsi que 1063 infractions relatives au phénomène de vente sur les trottoirs.

ORAN

300 étudiants participent à un salon régional de recrutement en télécommunication

Trois-cent (300) étudiants ont pris part au Salon régional de l'embauche de Huawei Télécommunication Algérie, ouvert samedi à l'Université des sciences et technologies Mohamed Boudiaf d'Oran (USTO-MB). Le salon est dédié aux étudiants des universités dans l'Ouest du pays, inscrits aux ICT Académies et certifiés Huawei, a expliqué le vice-président de cette institution, Alex Liu, en marge de l'ouverture du salon, ajoutant que "plus de 600 étudiants se sont inscrits, mais seulement ceux qui sont certifiés par les académies de Huawei ont été validés". L'édition de cette année, abritée pour la première fois par une université, est organisée en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a-t-on appris des organisateurs, qui ont fait savoir que d'autres salons régionaux à Sétif et El-Oued, ainsi qu'un salon national sont prévus prochainement.

Ce salon de recrutement, lancé par Huawei et ses partenaires en 2018, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Poste et des Télécommunications, "cible essentiellement les étudiants à la recherche d'un stage ou d'un premier emploi", a-t-on indiqué. "Ce salon permet aux étudiants de s'entretenir directement avec les représentants de Huawei et ses partenaires en Algérie", a-t-on expliqué, ajoutant que plus de 30 entreprises dont l'ANEM d'Oran, Algérie Télécom, Djzzy et Alfatron participent à cette édition à la recherche de jeunes talents.

Une présentation sur Huawei, projetée à l'occasion de l'ouverture du salon, fait état de la création par cet opérateur, jusqu'à présent, de 43 académies en coopération avec les universités, écoles et instituts algériens, et compte porter le chiffre à 60 académies. Le recteur de l'USTO, Hammou Bouziane, a salué, dans son allocution donnée à l'occasion de l'ouverture de ce salon, cette initiative qui contribue à l'insertion des étudiants dans le marché du travail.

CONSTANTINE

Plus de 13.500 enfants bénéficiaires des cours d'apprentissage du Saint-Coran l'été dernier

Au total, 13.554 enfants ont profité des vacances scolaires de l'été 2022 pour apprendre le Saint-Coran à travers plusieurs mosquées de la wilaya de Constantine, a-t-on appris samedi auprès des services de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs (DARW). Il s'agit de 10.297 filles et de 3.257 garçons ayant été répartis sur des classes relevant de 167 mosquées, réservées à cette opération, à travers les douze (12) communes de la wilaya, a précisé à l'APS le chef du service de l'enseignement coranique, de la formation

et de la culture islamique à la direction locale du secteur, Abdelhakim Khalfaoui. L'apprentissage du Coran qui vise le renforcement des connaissances de cette frange de la société en la matière, s'articule autour de l'écriture et de la récitation correcte du Coran, a affirmé le même responsable.

L'opération, ont indiqué les services locaux du secteur, a été encadrée depuis juillet dernier par 1.392 encadreurs dont des enseignants coraniques, des imams et des bénévoles. Faisant état de sa fierté de voir ses enfants fréquenter

la mosquée Abdelhamid Ibn Badis, sur les hauteurs du secteur urbain Ain El Bey (Constantine) pendant les vacances d'été pour apprendre convenablement le Saint-Coran, Mme Zina a révélé à l'APS que cet apprentissage les a aidés à améliorer leur niveau scolaire, notamment en langue arabe. Des imams ont, de leur côté, préconisé l'ouverture de classes spéciales dans des écoles primaires pour accueillir les enfants désireux d'apprendre le Coran durant les vacances d'été et cela dans le but de soulager la pression exercée sur les mosquées notamment celles situées dans les nouveaux pôles urbains, à forte croissance démographique.

Pour rappel, le secteur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Constantine compte 350 mosquées et 11 écoles coraniques, encadrées par 625 enseignants. Environ 19.000 apprenants âgés entre 4 et 6 ans ont rejoint les classes coraniques dans diverses localités de la même wilaya au titre de la nouvelle rentrée 2022-2023, ouverte début octobre en cours.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Plus de 3,5 tonnes de cannabis saisies au cours des 9 premiers mois de 2022

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont saisi durant les neuf (9) premiers mois de l'année en cours, 3,568 tonnes de cannabis, plus de 14 kg de cocaïne et près de 5 millions de comprimés psychotropes, indique, samedi, un com-

muniqué des services de la Sûreté nationale. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic de drogue et de psychotropes, les services opérationnels de Police ont saisi durant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2022, quelque 3,568

tonnes de cannabis, 14,174 kg de cocaïne, 2,886 kg d'héroïne et 4.854.106 comprimés psychotropes", précise la même source.

"Les services compétents ont procédé à l'arrestation de 71011 individus impliqués", ajoute le communiqué.

INONDATIONS AU PAKISTAN

1.731 morts (nouveau bilan)

Le bilan des pluies de mousson et des inondations depuis la mi-juin s'élève à 1.731 morts et 12.867 blessés au Pakistan, selon un nouveau bilan samedi, de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes (NDMA).

Dans un rapport repris par des médias, la NDMA a fait état de 645 enfants et 350 femmes qui comptaient parmi les personnes qui ont péri dans des incidents liés à la pluie ou aux inondations dans ce pays d'Asie du Sud.

Un précédent bilan de la NDMA faisait état début octobre, de 1.700 morts et 12.867 blessés.

La province méridionale du Sindh a été la plus touchée, avec 792 morts, suivie par la province du Baloutchistan (sud-ouest), avec 336 décès,



alors que les provinces du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest) et du Punjab (est) ont enregistré respectivement 308 et 223 personnes tuées.

Plus de 33 millions de personnes et 85 districts du Pakistan ont été touchés par les inondations, selon le document.

Les opérations de sauvetage et de secours menées par la NDMA et d'autres organisations gouvernementales étaient en cours dans les zones touchées par les inondations.

USA

Fusillade dans un centre médical à Dallas : deux personnes tuées, le tireur arrêté

Deux infirmiers ont été tués lors d'une fusillade survenue samedi dans un centre médical à Dallas, dans l'Etat du Texas (Sud des Etats Unis), a annoncé la police locale.

L'assaillant, atteint d'une balle tirée par un agent de sécurité du Methodist Dallas Medical Center, a été appréhendé et transféré à un autre hôpital de la ville, a indiqué la police sur Twitter.

Dans un communiqué, la direction de l'hôpital a déploré ce drame, en rassurant

qu'il n'y a pas de menace en cours. "Pendant cette période dévastatrice, nous voulons assurer à nos patients et à nos employés que le centre médical méthodiste de Dallas est en sécurité et qu'il n'y a pas de menace permanente", a indiqué la direction.

Les fusillades restent un fléau récurrent aux Etats-Unis, faisant de nombreuses victimes dans un pays où le droit de posséder des armes est garanti par la Constitution.

Selon les observateurs, la criminalité par armes à feu est en augmentation dans les grandes villes comme New York, Chicago, Miami ou San Francisco, notamment depuis la pandémie de 2020.

Environ 49.000 personnes sont mortes par balle aux Etats-Unis en 2021, contre 45.000 en 2020, qui était déjà une année record. Cela représente plus de 130 décès par jour, dont plus de la moitié sont des suicides.

Deux morts dans le crash d'un petit avion dans le New Hampshire

Deux personnes ont été tuées dans le crash d'un petit avion dans l'Etat du New Hampshire (nord-est), ont indiqué samedi les autorités.

Un avion monomoteur s'est écrasé dans une maison vendredi soir près d'un aéroport du New Hampshire, tuant les deux personnes à bord, selon les mêmes sources. "Il n'y a eu aucun blessé dans la maison. Malheureusement, ceux qui se trou-

vaient dans l'avion ont péri", ont précisé les autorités locales.

Le crash a eu lieu vendredi soir dans la ville de Keene au nord de l'aéroport Keene Dillant-Hopkins quelques minutes après le décollage de l'avion. Une enquête a été ouverte par l'agence gouvernementale chargée des réglementations et des contrôles de l'aviation civile et le Conseil national de la sécurité des transports pour déterminer les causes de cet accident.

COSTA RICA

Deux corps retrouvés après un accident d'avion avec 5 Allemands à bord

Deux corps sans vie ont été retrouvés au large de Puerto Limon dans l'est du Costa Rica où un petit avion avec cinq Allemands à bord s'est abîmé en mer des Caraïbes, a annoncé le ministre de la Sécurité publique Jorge Torres.

"Nous avons retrouvé des pièces et parties de l'avion que les courants nous apportent (et) deux corps, celui d'un mineur et une partie d'adulte", a annoncé M. Torres au journal télévisé Repretel, confirmant que l'avion disparu était

localisé.

Plus tôt, le vice-ministre Martin Arias avait indiqué que des débris de l'appareil parti du sud du Mexique semblaient avoir été localisés "à 28 kilomètres face à l'aéroport de Limon". Selon le journal allemand Bild, les occupants du petit avion étaient le fondateur des salles de sport McFit, Rainer Schaller, sa compagne et leurs deux enfants, ainsi qu'un autre homme. Le tabloïd affirme avoir recueilli ses informations auprès de la porte-parole de l'exploitant

des salles McFit, la société RSG-Group GmbH. "Pour le moment, nous n'en savons pas plus", a-t-elle dit au journal. Contacté par l'AFP, le ministre allemand des Affaires étrangères n'a donné aucune indication sur l'identité des victimes.

Le vol privé était parti du Mexique, avant de perdre le contact avec la tour de contrôle au Costa Rica vers 18h00 vendredi (00h00 samedi) au niveau de Limon où il devait atterrir. Selon la presse du Costa Rica, l'appareil avait

décollé de l'Etat du Chiapas, dans le sud du Mexique. Des recherches, immédiatement engagées après l'alerte puis interrompues au bout de quelques heures par la nuit et les mauvais temps, avaient repris à 05h00 locales (11h00 GMT) samedi notamment avec l'aide des garde-côtes et d'avions. Un poste de commandement auquel participent des secouristes de la Croix Rouge du Costa Rica et des pompiers a été installé à l'aéroport de Limon, selon les autorités du Costa Rica.

MEXIQUE

L'ouragan Roslyn de catégorie 3 touche terre

L'ouragan Roslyn de catégorie 3 a atteint dimanche la côte pacifique de l'Etat mexicain de Nayarit (Nord-Ouest), a rapporté le Centre National des Ouragans (NHC) aux Etats-Unis.

"Roslyn a touché terre sur la côte Ouest du Mexique, près de Santa Cruz, Nayarit, vers 11h20 GMT. Ses vents soutenus atteignent 195 km/h", a précisé le NHC dans un bulletin.

L'œil du cyclone est situé à 90 km de Tepic, la capitale de l'Etat de Nayarit, et avance à 26 km/h vers le nord-nord-ouest.

Santa Cruz est une petite ville située dans le district de Santiago Ixcuintla et compte environ 1.200 habitants qui se consacrent principalement à la pêche et à l'agriculture. Le service météoro-

logique mexicain a averti de son côté que Roslyn provoque des vents violents, des pluies intenses, des décharges électriques et des vagues pouvant atteindre six mètres sur les côtes des Etats de Nayarit, Jalisco et Colima (Ouest), dans le Pacifique.

Dans la station balnéaire de Puerto Vallarta (Jalisco), qui compte quelque 220.000 habitants et l'une des plus grandes villes de la zone touchée par l'ouragan, les vents et la mer agitée ont commencé à s'intensifier vers 09h00 GMT, selon l'AFP.

Roslyn s'est transformé en quelques heures vendredi en ouragan de catégorie 4, mettant les autorités et les habitants des Etats de Nayarit et Jalisco en état d'alerte. C'est le phénomène le

plus dévastateur de la saison dans le Pacifique. Des centaines d'habitants des zones à risque ont quitté leur domicile pour rejoindre des refuges ou des maisons de parents, tandis que les activités commerciales ont été suspendues en fin d'après-midi.

Un ouragan de catégorie supérieure à 3 sur l'échelle de Saffir-Simpson (sur 5) est considéré comme un phénomène "majeur" potentiellement catastrophique. Il y a deux décennies à peine, l'ouragan Kenna de catégorie 4 a frappé la côte de l'Etat de Jalisco, faisant quatre morts et des millions de pertes. En octobre 1997, Paulina, également classée 4, a dévasté la côte Sud du Pacifique mexicain, faisant plus de 200 morts.

ESPAGNE

Démantèlement à Séville d'une organisation exploitant des mineurs

La Garde civile espagnole a démantelé, à Séville, une organisation de 26 personnes qui utilisaient des mineurs pour distribuer de la drogue en scooters électriques et qui se procurait sa marchandise du Maroc, a-t-elle annoncé samedi.

L'organisation est dédiée, selon la même source, à la distribution de drogue, de tabac de contrebande et de toutes sortes de substances dans la province de Séville en utilisant des scooters électriques.

Pour éviter d'éventuels contrôles, les trafiquants de drogue utilisaient des mineurs pour les livraisons à domicile.

Selon la Garde civile espagnole, ces trafiquants de drogue ont envoyé du clonazépam, un médicament prescrit principalement aux toxicomanes, au Maroc pour y fabriquer du "karkoubi", une nouvelle drogue qui présente un risque grave pour la santé en affectant le système nerveux central du consommateur, provoquant des hallucinations et des changements de comportement.

L'organisation démantelée était basée dans les villes de Pilas, Aznalcazar et Aznalcollar, où elle maintenait ouverts plusieurs points de vente et de distribution.

L'opération, qui a conduit à ce coup de filet, a commencé en février dernier lorsque les gardes civils du groupe ROCA de Sanlucar la Mayor ont détecté une série de crimes contre les personnes et les biens à Pilas, ainsi que plusieurs véhicules qui ont tenté de s'échapper des postes de contrôle de la police.

Les enquêteurs ont découvert que l'organisation avait également une succursale située à Alicante.

Dans cette province, les trafiquants de drogue se sont procuré du clonazépam.

Cette substance a été envoyée au Maroc où son prix est doublé.

Là, elle était "cuite" avec du haschich pour en faire du "karkoubi", qui a ensuite été introduit en Espagne.

La justice espagnole a autorisé 17 perquisitions dans les villes de Pilas, Aznalcazar, Aznalcazar et Alicante.

La Garde civile a ainsi mis la main sur 430 pilules de clonazépam, plus de 200 grammes de cocaïne, d'héroïne, de bourgeons de marijuana, de haschich, de tabac haché et 6.700 paquets, en plus de différentes armes, 20.000 euros en espèces, un véhicule et des scooters.

PORTUGAL

72 personnes arrêtées pour des crimes liés à des incendies de forêt

Au Portugal, 72 personnes ont été arrêtées depuis le début de cette année pour des crimes liés à des incendies de forêt, soit le chiffre le plus élevé depuis 2017, a révélé samedi la Garde nationale républicaine (GNR) du pays.

Selon les données de la GNR citées par l'agence de presse portugaise Lusa, le chiffre de cette année a augmenté de 38% par rapport à celui de 2021.

La plupart des interpellations effectuées jusqu'à la fin de l'été de cette année ont eu lieu dans des régions du centre et du nord du Portugal.

La GNR a également noté que les causes les plus fréquentes d'incendies enregistrés étaient l'utilisation abusive du feu avec 29% des cas, suivie des incendies criminels avec 19%. Selon l'agence Lusa, les incendies qui ont touché des zones rurales au Portugal ont consommé plus de 110.

100 hectares de territoire depuis le début de cette année, le chiffre le plus élevé depuis 2017.

EL-OUED

Mise en service "prochaine" d'un établissement Mère-Enfant

L'établissement hospitalier spécialisé (EHS) "Mère-Enfant" de la wilaya d'El-Oued entrera en service durant le premier trimestre 2023, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Cette nouvelle structure, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2018, s'inscrit au titre de la stratégie des pouvoirs publics visant à promouvoir la qualité des prestations médicales et à juguler le déficit accusé en pareille structure dans la région, a souligné le wali d'El-Oued, Saïd Akhrouf, lors de sa dernière visite d'inspection du chantier de ce projet.

Les travaux de cette nouvelle structure hospitalière, venant en substitution à l'ancienne structure similaire "Bachir Bennacer", ont atteint un taux d'avancement de 98%, selon les explications fournies par le directeur des équipements publics (DEP), Djamel Hamoudi.

Fruit d'un investissement de plus trois (3) milliards DA accordé au titre du Fonds spécial de développement des régions du Sud, cet établissement, qui s'est vu accorder également un montant d'équipement de 810 millions DA, offre une capacité d'accueil de 140 lits, dont 60 lits pour les nouveau-nés et ceux âgés de neuf (9) ans à 15 ans, selon sa fiche technique.

Occupant une surface de 1,5 ha, dont 14,133 m2 couvert, cette structure est dotée, outre de services de chirurgie, consultations et diagnostic, d'un bloc opératoire, d'imagerie médicale et d'un laboratoire, a-t-on ajouté de même source.

Les services médico-chirurgicaux "Mère-Enfant-Bachir Bennacer" ont été transférés provisoirement, début octobre 2020, au centre anti-cancer (CAC) d'El-Oued.

ORAN

Plus de 3.000 professionnels visitent le salon Pharmex 2022

La 6ème édition du Salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie (Pharmex 2022), clôturée samedi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, a drainé une affluence importante de professionnels, dépassant les 3.000 visiteurs, venus découvrir les nouveaux produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, a-t-on appris du directeur du Salon.

Cette édition a connu une affluence plus importante que la précédente, des spécialistes venus des différentes régions du pays pour découvrir les nouveaux produits, principalement locaux, a précisé à l'APS, M. Yassar Badour, en marge de la troisième et dernière journée de ce salon professionnel.

"C'était une occasion pour les pharmaciens, médecins et autres spécialistes intéressés par le secteur de prendre connaissance des compétences locales qui ont beaucoup évolué ces dernières années, mais aussi pour les participants étrangers de découvrir les progressions de l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique nationale", a-t-il précisé.

Ce salon a été une opportunité pour la signature de trois contrats entre des laboratoires et startup algériens et des hommes d'affaires de Tanzanie et du Zimbabwe, pour l'exportation de compléments alimentaires, des produits phytothérapeutiques, et du consommable médical.

A ce sujet, le directeur du salon a considéré que "ces contrats constituent une réussite, un premier pas vers d'autres opérations similaires.

Durant le salon, il y a encore beaucoup de contacts qui se poursuivront avec des hommes d'affaires africains et d'autres pays participants, en vue d'exporter nos produits locaux qui sont de très bonne qualité". Lors des trois jours de la manifestation, plusieurs interventions ayant trait à la numérisation et à la digitalisation dans le domaine pharmaceutique ont été programmées.

Des intervenants ont mis en exergue les efforts déployés, ces dernières années dans ce domaine.

Une centaine d'exposants ont pris part à cette édition de ce salon, organisée par l'agence "PHARMEX Com" sous le thème "la pharmacie à l'ère du digital". L'événement a été marqué par une forte participation des laboratoires et d'industriels nationaux spécialisés dans la fabrication des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques dont 15 startups, rappelle-t-on.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

12 nouveaux cas et aucun décès

Douze nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270.783, celui des décès reste inchangé aussi (6881 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182.387 cas.

Par ailleurs, un patient est actuellement en soins intensifs, souligne la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

STRUCTURES DE SANTÉ

43 nouvelles unités mises en service à l'occasion du 1^{er} novembre (Saihi)

Quarante-trois (43) nouvelles structures publiques de santé seront inaugurées à l'occasion du 1er novembre prochain dans plusieurs régions du pays, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

S'exprimant lors d'une réunion avec des cadres du secteur au siège du ministère, M. Saihi a indiqué que ces nouvelles structures sanitaires réunissaient "toutes les conditions et sont dotées des équipements nécessaires permettant aux personnels d'assurer le service". Insistant sur la "mise en œuvre des procédures adoptées dans la feuille" pour



la prise en charge du patient, M. Saihi a souligné l'importance de "respecter les délais

et d'adopter la culture du suivi et de l'évaluation dans la concrétisation des projets

afin de corriger les erreurs et valoriser les points positifs".

"Un calendrier d'évaluation sera arrêté lors de réunions périodiques pour permettre d'assurer des services de qualité au patient", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur d'études au ministère de la Santé, Zouheir Khaldi, a précisé que les 43 structures sanitaires qui seront inaugurées sont des hôpitaux spécialisés pour la plupart dans les urgences médico-chirurgicales et des polycliniques de proximité, en sus d'écoles de formation en paramédical et d'autres services spécialisés.

CONSTANTINE

Affluence notable à la caravane du dépistage précoce du cancer du sein

La caravane de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein lancée samedi à Constantine dans le cadre de la manifestation "Octobre rose" a enregistré une affluence notable.

"La deuxième édition de cette caravane de deux jours a été organisée à l'initiative de la Direction de la santé et de la population (DSP) en coordination avec une entreprise de production de l'eau minérale relevant du secteur privé, ainsi que des associations versées dans le domaine", a indiqué, en marge de l'ouverture de cette manifestation, le chargé de communication à la DSP, Amir Aidoun, ajoutant que la première journée de cette campagne de santé a été marquée par la participation des représentants de plusieurs associations œuvrant à promouvoir la culture du dépistage précoce du cancer du sein.

L'initiative cible, entre autres, les étudiantes et les femmes employées ou au foyer dans tout le territoire de la wilaya, a fait savoir le même responsable, notant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés afin de réussir cette opération.

Les patients présentant des symptômes de cancer du sein sont orientés directement à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la cité El Bir, où à



l'établissement public hospitalier (EPH) de Sidi Mabrouk qui a été récemment doté d'un appareil de mammographie.

La wilaya de Constantine constitue "un pôle régional dans le domaine de la lutte contre le cancer" où les soins médicaux sont fournis même aux patients issus des wilayas limitrophes, entre autres Mila, Skikda, Jijel, Oum El Bouaghi et Guelma.

Selon les statistiques de la DSP, au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, environ 2272 patients atteints de différents types de cancer ont été pris en

charge par le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben Badis de Constantine, notamment pour leur fournir des séances de chimiothérapie, tandis que plus de 400 patients ont bénéficié de la radiothérapie. Aussi, l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la commune de Didouche Mourad a admis durant le mois de septembre dernier 52 nouveaux patients atteint de cancer.

De son côté, Dr. Nasri Sonia, médecin en chirurgie générale, spécialisée en reconstruction mammaire à l'hôpital de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, a précisé que le dépistage précoce du cancer du sein dans cet établissement a été lancé début 2015, où un accompagnement est fourni pour la patiente depuis le diagnostic jusqu'à la date de l'intervention chirurgicale.

Dr. Nasri a également expliqué que le diagnostic précoce du cancer du sein, permet dans le cas où le patient développe une tumeur, de procéder à une ablation partielle du sein, tandis que le traitement devient difficile dans le cas où le diagnostic est tardif.

Afin de prévenir cette maladie dangereuse, la spécialiste a conseillé de suivre une alimentation saine, la pratique du sport et d'éviter les médicaments contraceptifs et l'anxiété.

TIARET

Acquisition de trois appareils de radiologie de pointe au profit de l'hôpital Youcef Damerdj

L'Etablissement public hospitalier (EPH) Youcef Damerdj de la ville de Tiaret a été renforcé récemment par trois appareils de radiologie de haute technologie, a-t-on appris samedi du directeur de wilaya de la santé et de la population (DSP), Mokrane Mokhtar.

Il a été mis en service, récemment, d'un scanner de tomographie de haute technologie qui permet d'obtenir des images précises de l'intérieur du corps grâce à l'utilisation des rayons X, a

indiqué M. Mokrane, signalant l'acquisition d'un appareil de radiologie multifonctions (3 D) capable de faire la radio de plusieurs membres du corps, dont le thorax, l'appareil digestif et l'utérus, de même qu'un appareil de radiologie du cœur avec la technique 3D et ce, dans le cadre sectoriel décentralisé de l'année 2021. Ces équipements ont nécessité une enveloppe budgétaire de 120 millions DA, a-t-il souligné.

"Le scanner est opérationnel depuis quelques jours, ce

qui a contribué à alléger la souffrance des malades, contraints, souvent, à faire des déplacements coûteux pour des examens dans des cliniques privés", a indiqué Mokrane Mokhtar, avant de signaler le transfert des malades atteints de l'hôpital Tahar Mimouni de Sougueur pour leur prise en charge. Il sera procédé, a souligné le DSP, à l'élaboration d'un plan de prise en charge des malades à l'extérieur des hôpitaux, selon un programme dont la prise en

charge est actuellement assurée par l'administration de l'hôpital. Pour faire bon usage de cet appareil de radiologie qui sera fonctionnel dès demain dimanche, les équipes techniques et médicales ont bénéficié d'une formation par des ingénieurs du fabricant.

L'hôpital Youcef Damerdj dispose de quatre médecins spécialistes en radiologie et trois dans les maladies cardiovasculaires, a-t-on ajouté de même source.

PANDEMIE DE COVID-19

La partie continentale de la Chine signale 155 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé samedi 155 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, a indiqué dimanche la Commission nationale de la santé.

Un total de 683 porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés.

En tout, 319 patients de la COVID-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine samedi, portant à 248.262 le nombre total de patients de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital



après leur rétablissement. Samedi, aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.226 morts.

Etats-Unis : la directrice du CDC testée positive à la COVID-19

Le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a annoncé samedi que sa directrice avait été testée positive à la COVID-19.

Rochelle Walensky, qui est à jour dans ses vaccins, présente des symptômes légers, a indiqué l'agence dans un communiqué. "Conformément aux directives du CDC, elle s'isole chez elle et participera aux réunions prévues de manière virtuelle", selon le communiqué. Les cadres

supérieurs et les contacts proches ont été informés de son test positif et surveillent leur santé. Mme Walensky, 53 ans, a pris la tête du CDC en janvier 2021 et est le dernier responsable américain de la santé à avoir contracté le virus. "Les virus respiratoires sont en augmentation à travers les Etats-Unis", a tweeté Mme Walensky vendredi. "Obtenez un vaccin contre la COVID-19 mis à jour et effectuez votre vaccin annuel contre la grippe", a-t-elle également

écrit. "Restez chez vous si vous êtes malade. Pratiquez une bonne hygiène des mains". Le CDC a récemment cessé de publier quotidiennement les données sur les cas et les décès liés à la COVID-19 et a préféré publier des mises à jour hebdomadaires. Les Etats-Unis ont recensé un total de 97 millions de cas de COVID-19 et plus d'un million de décès, alors que le troisième hiver avec le virus approche. Les Etats-Unis "pourraient être confrontés à un autre hiver

pandémiq ue très sombre", ont averti Martha Lincoln, professeure adjointe d'anthropologie médicale et culturelle à l'Université d'Etat de San Francisco, et Nate Holdren, qui enseigne à l'Université Drake, dans une tribune commune publiée récemment par Time.

L'incapacité du gouvernement américain à promouvoir de meilleures mesures contre la pandémie coûtera la vie et la santé à de nombreux Américains, ont-ils affirmé.

CHOLÉRA AU LIBAN

L'OMS met en garde contre la propagation, avec 14 cas enregistrés en deux semaines

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde, samedi, contre le danger d'une nouvelle crise sanitaire se propageant au Liban, avec plus de 14 cas de choléra enregistrés en deux semaines, et dont le nombre devrait augmenter après la publication des résultats attendus des tests de laboratoire.

En deux semaines, le Liban a enregistré 14 cas confirmés.

Le premier cas a été détecté le 5 octobre dans le gouvernorat d'Akkar, au nord du Liban, qui a enregistré il y a plus d'un mois une épidémie de choléra sans précédent dans la plupart de ses gouvernorats, dépassant les 10.000 cas.

Ainsi, il s'agit des premiers cas enre-

gistrés dans le pays en près de 30 ans, le dernier cas ayant été enregistré en 1993, selon ce qui a été confirmé par le ministre libanais de la Santé du gouvernement intérimaire, Firas Ahyad, lors d'une visite d'inspection à Akkar.

Ahyad a attribué la raison de la propagation du choléra au Liban à la baisse du niveau des services de base dans ce pays épuisé par les crises, notant que "la baisse des services a atteint le niveau d'exposition aux épidémies qui ne sont pas entrées au Liban depuis longtemps".

Les risques résident dans la situation que le Liban a atteint à la suite de la grave crise économique qu'il traverse depuis plus de 3 ans, qui a rejallé sur divers

aspects de la vie et placé la population devant le défi de l'accès à des services sûrs, de nourriture et d'eau potable utilisable, surtout avec les coupures d'électricité continues, et l'aggravation de la crise des déchets et des eaux usées, et la pollution des rivières dont les agriculteurs dépendent de leur eau pour irriguer leurs cultures.

Tout cela représente des catalyseurs de la propagation rapide de la maladie, en particulier dans les quartiers pauvres.

Il convient de noter que 80% de la population libanaise est confrontée à une pauvreté multiforme, dont la moitié vit au seuil de pauvreté, selon de récentes estimations des Nations Unies.

OUGANDA

Le bilan des infections à l'Ebola s'alourdit à 65 cas (autorités)

Le bilan des infections à l'Ebola en Ouganda s'est alourdi à 65 avec 27 décès confirmés, a annoncé le ministère de la Santé ougandais, dans la journée du vendredi.

Un précédent bilan établi le 17 octobre dernier, indi-

quait le chiffre de 58 cas confirmés. Au 22 octobre, le bilan des infections s'est alourdi à 65 avec 27 décès confirmés, selon le ministère ougandais qui fait état de 9 cas actifs toujours hospitalisés, alors que les rémissions cumulées sont désormais de

26 cas. Le gouvernement ougandais demeure tout de même optimiste, quant à la fin prochaine de l'épidémie.

"La dernière mise à jour de la situation du ministère de la Santé indique que l'épidémie est effectivement sous contrôle", selon un commu-

niqué du ministère de la Santé.

Le premier cas du virus Ebola a été signalé le 20 septembre dernier en Ouganda, dans le district de Mubende, à 153 kilomètres (95 miles) de la capitale ougandaise Kampala.

GRIPPE AVIAIRE Près de six millions d'oiseaux abattus en un an aux Pays-Bas

Près de six millions d'animaux ont été abattus en un an aux Pays-Bas pour empêcher la propagation de la grippe aviaire, désormais courante toute l'année chez les oiseaux sauvages et domestiques, ont indiqué jeudi les autorités néerlandaises.

Depuis l'épidémie de 2003, il n'y avait plus eu autant d'élevages de volailles et de lieux de loisirs infectés dans le pays, a souligné l'Autorité de sécurité des aliments et des produits de consommation (NVWA). La NVWA a également rapporté jeudi que quelque 300.000 poules pondeuses allaient être abattues dans un élevage dans le village de Heythuysen touché par le virus (province du Limbourg, sud), le plus gros abattage depuis le début de cette épidémie de grippe aviaire hautement contagieuse. Depuis la première contamination au variant H5N1 du virus en octobre 2021, il y a eu 98 foyers dans des sites comptant plus de 50 oiseaux à travers le pays, selon l'autorité. Plus de 5,8 millions d'oiseaux ont été abattus au total, et le virus fait aussi de nombreuses victimes dans la nature, a-t-elle ajouté. Le pays a ordonné que toutes les volailles soient gardées à l'intérieur depuis le 5 octobre dans le but de lutter contre le virus. "Cette situation n'est pas tenable. Ni pour les animaux, ni pour les aviculteurs, ni pour la société", a déclaré Piet Adema, ministre néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité alimentaire dans une lettre au Parlement. Contrairement à ce qui est observé auparavant, les élevages ont également été infectés pendant l'été, a souligné la NVWA, une tendance que l'on retrouve ailleurs. Depuis le 1er août, 16 pays européens ont repéré le virus sur leur territoire, selon la plateforme française d'épidémiologie en santé animale (ESA), l'Allemagne et la France comptant le plus de foyers en élevages.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

L'inactivité physique a un coût élevé pour la santé mais aussi les économies

Près de 500 millions de personnes développeront des maladies cardiaques, de l'obésité, du diabète ou d'autres maladies non transmissibles (MNT) attribuables à l'inactivité physique, entre 2020 et 2030, ce qui coûtera 27 milliards de dollars par an, si les gouvernements ne prennent pas des mesures urgentes pour encourager plus d'activité physique chez leurs populations, a prévenu l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans un rapport.

Le rapport sur la situation mondiale de l'activité physique 2022, publié mercredi par l'OMS, évalue dans quelle mesure les gouvernements mettent en œuvre les recommandations visant à accroître l'activité physique à tous les âges et à toutes les capacités.

Les données de 194 pays montrent que, dans l'ensemble, les progrès sont lents et que les pays doivent accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques pour augmenter les niveaux d'activité physique et ainsi prévenir les maladies et réduire la charge pesant sur des systèmes de santé déjà débordés. Alors que presque tous les pays font état d'un système de surveillance de l'activité physique chez les adultes, 75% des pays surveillent l'activité physique chez les adolescents et moins de 30% surveillent l'activité physique chez les enfants de moins de 5 ans. Dans les domaines politiques susceptibles d'encourager les transports actifs et durables, seulement un peu plus de 40% des pays disposent de normes de conception des routes qui rendent la marche et le vélo plus sûrs. "Nous avons besoin que davantage de pays intensifient la mise en œuvre de politiques visant à aider les gens à être plus actifs grâce à la marche, au vélo, au sport et à d'autres activités physiques. Les avantages sont énormes, non seulement pour la santé physique et mentale des individus, mais aussi pour les sociétés, l'environnement et les économies", a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

"Nous espérons que les pays et les partenaires utiliseront ce rapport pour construire des sociétés plus actives, plus saines et plus justes pour tous", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le fardeau économique de l'inactivité physique est important et le coût du traitement des nouveaux cas de maladies non transmissibles (MNT) évitables atteindra près de 300 milliards de dollars d'ici à 2030, soit environ 27 milliards de dollars par an. "C'est bon pour la santé publique et économiquement logi que de promouvoir plus d'activité physique pour tout le monde", a déclaré, pour sa part, Ruediger Krech, Directeur du Département de la promotion de la santé à l'OMS.

G20

Appel à la création de centres de recherche et de fabrication pharmaceutiques dans les pays du Sud

Au total, sept pays du Groupe du G20 ont fait part de leur intention de collaborer pour créer des centres de recherche et de fabrication pharmaceutiques dans des pays pauvres de l'hémisphère Sud, a annoncé vendredi la porte-parole du ministère indonésien de la Santé, Siti Nadia Tarmizi. L'Argentine, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, l'Arabie saoudite, la

Turquie et l'Afrique du Sud sont convenus de présenter ce projet lors de la deuxième réunion des ministres de la Santé du G20 qui se tiendra dans l'île indonésienne de Bali les 27 et 28 octobre, a précisé Mme Tarmizi, lors d'une conférence de presse virtuelle. "La création de ces centres permettra d'élargir l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux outils de diagnostic

dans les pays de l'hémisphère Sud, en particulier ceux à revenu moyen et faible.

Ces pays méritent de participer au renforcement de la résilience sanitaire au niveau mondial", a dit Mme Tarmizi.

Elle a par ailleurs noté que par le passé, la création des centres de recherche pharmaceutique était toujours centralisée dans les pays de l'hémisphère Nord.

CHOLESTÉROL : UN DÉPISTAGE PRÉCOCE POUR UN RISQUE RÉDUIT DE MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Le dépistage du cholestérol dès le plus jeune âge des enfants permettrait de réduire leurs risques de souffrir de troubles cardiovasculaires à l'âge adulte.

Le dépistage de l'hypercholestérolémie familiale (HF) lors des visites de vaccination de la petite enfance pourrait permettre d'identifier systématiquement les enfants et les parents qui sont à risque de maladies cardiovasculaires, selon les résultats d'une étude publiée par la revue médicale *New England Journal of Medicine*.

Les chercheurs de l'université Queen Mary de Londres au Royaume-Uni ont analysé les résultats des tests sanguins de 10 095 enfants âgés de 1 à 2 ans au Royaume-Uni entre mars 2012 et mars 1^{er} 2015 réalisés au cours des visites de vaccination de routine. Ils ont également testé les parents d'enfants qui ont été testés positifs pour l'hypercholestérolémie familiale. Cette mesure de prévention a permis à certains adultes d'apprendre qu'ils étaient porteurs de la maladie.

Dépister les enfants et traiter toute la famille

Cette étude apporte donc la preuve que ce dépistage précoce

du cholestérol chez les enfants lors des séances de vaccination apporte des résultats concluant quant à la prévention de cette maladie. Plus la maladie est identifiée tôt, plus il est possible de réduire un maximum le risque de pathologies cardiovasculaires.

Dans un premier temps, les professionnels de santé peuvent instruire les familles sur les bonnes habitudes alimentaires ou prescrire des médicaments.

«Le dépistage des enfants et des parents pour l'hypercholestérolémie familiale est une méthode efficace pour identifier la population à risque».

Pour la première fois, elle offre la possibilité d'identifier presque tous les enfants et leurs parents au risque le plus élevé d'un événement d'une maladie cardiaque héréditaire prématûre ischémique dont un traitement préventif peut-être commencé tôt, "explique Dr David Wald chercheur à l'université Queen Mary et responsable de l'étude.



MÉFIEZ-VOUS DE CERTAINS ALIMENTS

Il faut suivre certaines recommandations pour maintenir votre cholestérol à un bon seuil. Il en est de même s'il est trop important et que vous devez le diminuer. Faut-il se priver de certains aliments ?

Doit-on cesser de manger des œufs ? Évidemment, quand on a trop de cholestérol dans le sang, il est recommandé d'en avaler peu dans son alimentation, même si celle-ci n'entre que pour une part modeste dans le total. Les œufs en étant plutôt bien pourvus, il est classiquement déconseillé d'en abuser. Cependant, tout le cholestérol de l'œuf est concentré dans le jaune, le blanc n'en contient pas du tout. Par ailleurs, les œufs apportent des protéines intéressantes. C'est pourquoi les médecins ne demandent pas de s'en priver totalement. « En cas de taux de cholestérol élevé, il est seulement recommandé de limiter sa consommation à 2 œufs entiers par semaine », confirme la diététicienne Véronique Liégeois.

Un conseil d'autant plus raisonnable que l'association entre la consommation d'œufs et l'augmentation du mauvais cholestérol a récemment été remise en question. Une étude a analysé la relation entre le nombre de jaunes d'œufs consommés par semaine par 123 personnes (âgées en moyenne de 62 ans) et l'importance de la plaque d'athérome au niveau de leur artère carotide (publication en ligne dans « *Atherosclerosis* », le 1^{er} août 2012).

Conclusion : les personnes qui mangent 2 œufs ou moins ont une plaque significativ-

ment plus faible que celles qui en mangent 3 ou plus. Mais là où l'étude surprend, c'est qu'elle ne retrouve aucune relation directe entre le niveau de consommation d'œufs et les taux de cholestérol. Ce serait donc bien un facteur de risque (surtout pour les diabétiques), mais pas parce qu'il fait grimper le cholestérol.

Faut-il faire un croix sur le beurre et le fromage ?

Le cholestérol se trouve essentiellement dans les produits d'origine animale, plus particulièrement dans les aliments riches en acides gras saturés, dont les produits laitiers font partie. Pour réduire son taux de cholestérol, il est donc préconisé de diminuer sa consommation de beurre et de fromage. « Mais le régime conseillé dépend toujours de ce que les personnes mangent au départ, nuance le Dr Leclerc. En cas d'excès, on va leur dire, bien sûr, de diminuer un peu la quantité de ces produits. Cependant, s'ils en mangent déjà raisonnablement, on leur suggèrera plutôt d'autres modifications du mode de vie, susceptibles de diminuer leur risque cardiovasculaire. »

Même si manger beaucoup de graisses saturées augmente le niveau du mauvais cholestérol et diminue le taux du bon, il ne s'agit pas de les diaboliser et de les éliminer totalement de l'assiette. Car la tentation est alors grande de remplacer leurs calories par davantage de glucides à index glycémique rapide (comme le pain ou les pâtes à farine blanche),

ce qui n'est pas meilleur pour la santé ! Pour rééquilibrer favorablement nos apports en matières grasses, l'idée est de remplacer une bonne part des graisses saturées par des acides gras mono et polyinsaturés, fournis notamment par les huiles végétales, les fruits secs oléagineux et les poissons gras.

Par ailleurs, les lipides contenus dans les produits laitiers ne constituent pas la seule menace. Comme le rappelle une analyse publiée dans « *Plus Medecine* » (juillet 2012), il faut aussi se méfier des graisses cachées dans les aliments industriels, comme l'acide stéarique (E370) ou palmitique, qui peuvent représenter jusqu'à deux tiers de notre consommation (charcuterie, plats cuisinés, pâtisseries, viennoiseries...).

Alors, concrètement, quelle est la portion raisonnable quotidienne pour les personnes souffrant d'hypercholestérolémie ? « En principe, on a droit à 5 ou 10 g de beurre (le petit carré du restaurant) par jour, par exemple sur les tartines du matin », rappelle Véronique Liégeois. Le Dr Laurence Benedetti, micronutritionniste, autorise pas sa part à ses patients 3 portions de fromage par semaine (30 à 40 g).

Faut-il se méfier de la viande ?

Elle constitue une source importante d'acides gras saturés, dont les effets néfastes, en cas d'excès, ne sont plus à prouver. Et nombre de Français en consomment trop. Cependant, les viandes apportent aussi de précieuses protéines, des vitamines et des mi-

néraux (fer, zinc, sélénium). C'est pourquoi il n'est pas obligatoirement conseillé de se convertir au végétarisme, mais plutôt de réduire globalement les apports à une portion de 80 à 120 g par jour. Ce n'est pas tout, car le taux de lipides varie de 5 à 30 % selon l'espèce et la façon dont la bête a été engrainée (certains élevés font des œufs, comme ceux de la filière Bleu-Bien-Cœur).

Il dépend aussi du morceau : un rôti de porc est infiniment moins gras que les travers et mieux vaut choisir de l'onglet en bifteck plutôt qu'une entrecôte.

L'attitude raisonnable consiste à garder les viandes les plus grasses (agneau, mouton et certains morceaux du bœuf) pour les moments exceptionnels. Les consommateurs qui les apprécieront pourront remplacer de temps en temps la viande par du tofu ou des galettes de soja, également riches en protéines, et qui ont en outre la vertu de faire baisser le cholestérol.

Les aliments les plus riches en cholestérol

Teneur en cholestérol par mg pour 100 g :
Cervelle : 2 200
Jaune d'œuf : 1 560
Rognons : 370
Foie : 265
Beurre : 260
Crème : 124
Fromage : 50 à 100
Poulet : 90
Poisson : 70

Hypertension artérielle : Il faudrait la dépister plus tôt

Sans traitement adapté, l'hypertension artérielle peut provoquer des maladies cardiovasculaires graves. Or, cette maladie est encore sous-diagnostiquée. La Haute autorité de santé (HAS) publie donc ses recommandations pour favoriser son diagnostic précoce.

L'hypertension artérielle (HTA) est une maladie silencieuse qui ne présente généralement pas de symptômes. Or, si elle n'est pas traitée, l'hypertension peut avoir des conséquences graves, notamment cardiovasculaires : infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, anévrisme, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale et démence.

20% des patients hypertendus ne sont pas traités

Pour dépister la maladie de façon précoce, et ainsi prévenir ses conséquences irréversibles, la Haute autorité de santé (HAS) vient de publier une fiche-mémo destinée aux professionnels de santé.

«Des progrès doivent encore être réalisés»: en France, environ 20 % des patients hypertendus ne sont pas traités et 50 % des patients hypertendus traités n'atteignent pas les objectifs d'une tension contrôlée», soulignent les experts.

«Le médecin généraliste, en contact régulier avec ses patients, doit régulièrement mesurer leur pression artérielle quel que soit le motif de la consultation. Les autres professionnels de santé en contact fréquent avec une population adulte (spécialistes, médecins de santé au travail, pharmaciens, infirmiers...) doivent aussi être encouragés à adopter ce réflexe» insiste la HAS.

Un traitement quotidien à vie

Outre l'instauration de mesures hygiéno-diététiques, le traitement de l'hypertension passe par le recours aux médicaments. Ce traitement est le plus souvent à suivre au quotidien et à vie. A cause de cette contrainte, il est parfois mal suivi par les patients.

«C'est pourquoi, lors du démarrage de la prise en charge, un temps doit être dédié par le médecin traitant à l'explication des risques de l'HTA et des objectifs du traitement. Il s'agit de favoriser l'implication du patient» souligne la Haute autorité de santé.

L'hypertension en chiffres

- L'hypertension artérielle est définie de manière consensuelle comme une pression artérielle supérieure ou égale à 140/90 mmHg mesurée en consultation, et persistant dans le temps.

- Environ 1 million de nouveaux patients sont traités pour une HTA en France chaque année.

- Cela correspond à une moyenne de 15 à 20 nouveaux patients par médecin généraliste.

- En 2012, plus de 11 millions de patients étaient traités pour une HTA.

IMPLANTS DENTAIRES : ATTENTION AUX MÉDICAMENTS ANTI-BRÛLURES D'ESTOMAC

Certains médicaments jouent un rôle dans l'intégration des implants dentaires. Celui des bêta-bloquants est bénéfique mais celui des médicaments anti-brûlures d'estomac est nuisible.

Si vous vous préparez à recevoir un implant dentaire, il pourrait être utile, dans un premier temps de prendre un bêta-bloquant (médicament contre l'hypertension) et d'interrompre la prise de comprimés contre les brûlures d'estomac, selon les résultats d'une étude publiée dans le Journal of Clinical Periodontology. Les premiers favorisent l'intégration des implants alors que les seconds lui nuisent.

Les chercheurs de l'université McGill au Canada ont mené une étude avec les données médicales de 728 patients sur 1 499 poses d'implants dentaires. Puis, ils ont réalisé des recherches chez le rat qui ont confirmé leurs observations chez l'humain.

«La réussite d'une intervention comme l'implantation dentaire dépend principalement de la mesure dans laquelle le tissu osseux accepte l'implant pour permettre la fusion entre la surface de l'implant et l'os vivant», explique le Pr Faleh Tamimi, enseignant à la Faculté de médecine dentaire de l'université McGill. «Certains médicaments agissent sur le métabolisme osseux et sur les processus de guérison, de multiplication et de mort des cellules osseuses, et peuvent donc influencer fortement sur la réussite d'une implantation dentaire.»

Oui aux bêta-bloquants, non aux médicaments anti-brûlures d'estomac

Les résultats de cette étude ont montré que le taux d'échec de l'implantation chez les personnes traitées par un bêta-bloquant a été de 0,6 %. Celui des personnes non traitées par un bêta-bloquant a été de 4,1 %. En revanche, les chercheurs ont aussi observé que le taux



d'échec de l'implantation chez les personnes prenant un médicament contre les brûlures d'estomac a été de 6,8 % et celui des personnes ne prenant pas de médicament contre les brûlures d'estomac a été de 3,2 %.

«Nous savions que les bêta-bloquants pouvaient stimuler la formation osseuse, notre hypothèse était que cet effet pouvait réduire le risque d'échec des implants dentaires. Nous

savons que les médicaments contre les brûlures d'estomac réduisent l'absorption du calcium dans les os et augmentent le risque de fracture. Certains médicaments agissent sur le métabolisme osseux et sur les processus de guérison, de multiplication et de mort des cellules osseuses, et peuvent donc influencer fortement sur la réussite d'une implantation dentaire», concluent les chercheurs.

L'IMPLANT DENTAIRE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Alors que a pose d'un implant se banalise de plus en plus pour remplacer les dents manquantes, cette technique reste un acte chirurgical onéreux qui n'est pas adapté à tous les patients.

Lorsqu'une dent ne peut plus être conservée, une des dernières options qui se présente au patient est l'implant dentaire. Pourtant, la pose de ces racines artificielles, dont le coût (entre 1 000 et 1 200 euros) n'est pas remboursé par la sécurité sociale, ne s'adapte pas à tous les cas.

«Le but est de rendre le meilleur service, en offrant le meilleur pronostic si possible au moindre coût», explique Docteur Franck Renouard, responsable scientifique de l'implantologie pour le Congrès de l'Association dentaire française, avant d'ajouter que «ce fait engage la responsabilité morale du praticien qui se doit de rechercher la bonne solution».

Aujourd'hui, l'implant dentaire est la technique privilégiée



pour remplacer les dents absentes, en particulier à cause de son taux de succès élevé (90 % à 10 ans).

Des conséquences négatives

Par contre, lorsqu'un patient a perdu de l'os lors d'un traumatisme ou suite à une infection, la pose d'un implant avant la reconstruction de l'os aura «des conséquences esthétiques négatives», souligne Franck Renouard, et dans ce cas «l'indication implantaire peut se discuter». D'ailleurs, «le chirurgien-dentiste est censé dire 'non' quand il pense que le traitement par implant ne fonctionnera pas», rappelle-t-il. Si dans certains cas, la pertinence de l'implant est indiscutable, il ne faut pas qu'elle devienne un réflexe automatique, s'inquiète le spécialiste. L'implant dentaire est un des moyens de répondre à la demande des patients, pas une finalité. Jamais un patient ne va aller voir son chirurgien-dentiste pour lui demander des implants. Il lui demande de retrouver une bonne fonction masticatoire ou un sourire parfait.»

TUNISIE

Législatives : près de 700 candidats recensés

L'Instance supérieure indépendante pour les élections tunisienne (ISIE) a réceptionné 680 candidatures au cinquième jour de l'opération de dépôt des dossiers pour les législatives du 17 décembre 2022, rapporte samedi l'agence de presse (TAP).

Le dépôt des dossiers a démarré le 17 octobre et se poursuit au 24 du même mois au niveau des centres réservés à cet effet.

Jusqu'au 22 octobre, près de 700 candidats ont été recensés (594 hommes et 86 femmes), précise l'agence. Jeudi, Mahmoud Ouaer, membre de l'ISIE avait déclaré que l'instance prévoit

une forte affluence des candidats durant le dernier jour. Selon le calendrier électoral, l'instance statue sur les candidatures après la fermeture des bureaux (24 octobre), et ce, dans un délai ne dépassant pas le 31 du même mois.

Une liste provisoire des candidats est ensuite affichée dans les locaux de l'Instance et

publiée sur son site électronique.

Et la liste définitive sera rendue publique dans un délai n'excédant pas le 21 novembre après avoir étudié tous les recours. Pour rappel, la campagne pour les législatives prévues le 17 décembre prochain en Tunisie, se déroulera du 25 novembre au 15 décembre 2022.



NIGER

Le PM au secours des sinistrés par la montée des eaux dans l'est du pays

Le Premier ministre nigérien Ouhoumoudou Mahamadou a effectué samedi une visite à Diffa (est) pour constater les dégâts causés par la montée des eaux de la Komadougou Yobé dans plusieurs quartiers et villages de Diffa, selon une source officielle.

En effet, la population de Diffa a été éprouvée par le débordement de la Komadougou Yobé, une montée exceptionnelle des eaux qui a entraîné des inondations dans la ville de Diffa,

et plusieurs autres villages ainsi que la rupture de la route reliant la ville de Diffa à Nguigmi. Ces inondations ont touché 2.336 ménages, ont sinistré 14.952 personnes, et détruit 2.138 maisons et 247 cases.

Aussitôt après la visite de terrain, le Premier ministre a présidé une réunion d'urgence avec les responsables des organismes humanitaires et régionaux pour envisager des mesures d'urgence immédiates et à long terme, pour soutenir

les populations sinistrées et protéger la ville de Diffa et les villages environnants.

Il s'agit notamment de mesures à prendre avec les humanitaires sur place dont la première consiste à trouver des sites pour installer les populations sinistrées, à aménager ces sites, à faire des adductions d'eau et aborder les questions d'assainissement et des vivres, ainsi que la protection de la ville de Diffa avec des digues de sables et du goudron.

BURKINA FASO

4,9 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence

Pas moins de 4,9 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence au Burkina Faso, alors que l'insécurité est toujours inquiétante dans certaines zones du pays, a alerté un haut responsable humanitaire des Nations unies.

Tout d'abord, "l'insécurité croissante et les blocs dans de nombreuses régions ont laissé les communautés coupées du reste du pays et confrontées à une faim croissante", a déclaré, à la fin de sa mission au Burkina Faso, Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint des Na-

tions unies aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence.

Dans certaines zones septentrionales, comme Djibo, les travailleurs humanitaires ont du mal à atteindre ces personnes qui ont besoin d'aide.

Dans tout le pays, les besoins humanitaires augmentent rapidement.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), un quart de la population, soit quelque 4,9 millions de personnes, a besoin d'une aide d'ur-

gence. Il s'agit de 40% de plus qu'au début de l'année. Dans ces conditions, "un Burkinabé sur dix est déplacé de chez lui par des conflits dévastateurs et des chocs climatiques".

C'est dans ce contexte inquiétant que le chef d'OCHA a rencontré également le nouveau président de transition, Ibrahim Traoré.

A Ouagadougou, ils ont souligné la nécessité de protéger les civils, y compris ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas quitter les zones d'opérations militaires.

CENTRAFRIQUE

Rassemblement pour demander un référendum constitutionnel

Des milliers de personnes sont sorties dans la rue, samedi, à Bangui en Centrafrique, pour exiger un référendum pour modifier la Constitution, ont rapporté des médias locaux.

Organisé par le Front républicain en présence des membres du gouvernement et d'autres partis, ce rassemblement a réuni "plus de 15.000" personnes, affirme un membre de l'organisation.

Le Chef de l'Etat a fait une brève apparition pour dire qu'il les avait "entendu".

"Je vais transmettre tous vos propos et en discuter avec les différentes institutions", a déclaré M. Touadéra. Fin août M. Touadéra avait créé par décrets un comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution, mais le 23 septembre, la Cour constitutionnelle les avait annulé sur une saisine de l'oppo-

sition qui redoutait qu'une nouvelle loi fondamentale autorise M. Touadéra à briguer un troisième mandat.

L'actuelle Constitution interdit au chef

de l'Etat de briguer un troisième mandat. Faustin Archange Touadéra, élu en 2016, a été réélu en 2020, au terme d'un scrutin contesté par l'opposition.

Au moins 6 morts et plusieurs blessés dans un accident de la circulation

Un accident de la circulation survenu vendredi soir a fait au moins 6 morts et plusieurs blessés dans la préfecture de Kémo, dans le centre de la République centrafricaine, a-t-on indiqué samedi de source officielle locale.

Une Mercedes transportant des passagers et marchandises en provenance de Kaga-Bandoro, une ville dans la préfecture de Nana-Grébizi (centre-nord), a fait un accident aux environs de la ville de Dékoa à Kémo, a indiqué samedi Richard Sendenou, sous-préfet de Dékoa sur les ondes de la radio locale Ndeke Luka.

D'après lui, une partie des blessés a été transportée au Centre de santé de Dékoa. Ce drame est survenu après celui qui a fait au moins une dizaine de morts et 40 blessés en septembre dernier dans la préfecture d'Ombella-M'Poko (centre-ouest).

GUINÉE

Le gouvernement dévoile le chronogramme de la transition à la CEDEAO

Les autorités guinéennes ont dévoilé un chronogramme de transition de 24 mois à compter du 1er janvier 2023, au terme d'une mission technique de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a séjourné à Conakry du 17 au 21 octobre.

"Fixée en accord avec la CEDEAO, dans un compromis dynamique, la durée de la transition à 24 mois, prend effet à compter du 1er janvier 2023", a annoncé dimanche la présidence guinéenne. Les autorités guinéennes ont souligné dans un communiqué que cette période de transition sera répartie en dix étapes.

Elle commencera par le recensement général de la population, le recensement d'état-civil, l'établissement du fichier électoral, l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'organisation d'un référendum sur la nouvelle Constitution.

Les cinq dernières étapes de la transition consisteront en l'élaboration des textes des lois organiques, l'organisation des élections locales et municipales, l'organisation des élections législatives, la mise en place des nouvelles institutions issues de la nouvelle Constitution et l'organisation de l'élection présidentielle.

Le président de la transition en Guinée, Mamadi Doumbouya, a reçu vendredi les experts et le médiateur de l'organisation ouest-africaine, Thomas Yayi Boni, les facilitatrices du cadre de dialogue national inclusif inter-guinéen et les membres du gouvernement de la transition.

Dans un communiqué publié vendredi, les autorités ont annoncé que "dans un compromis dynamique, les experts de la CEDEAO et de la Guinée ont conjointement développé un chronogramme consolidé de la transition étalé sur 24 mois".

Le document n'avait pas précisé explicitement quand commencerait cette période de 24 mois.

Mamadi Doumbouya a pris le pouvoir le 5 septembre 2021 après le renversement du président Alpha Condé. Il avait proposé une durée de transition de 36 mois, jugée "irraisonnable" par la CEDEAO.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

19 personnes tuées par une milice à Masisi

Dix-neuf (19) personnes ont été tuées à Kilambo dans le groupement Nyamaboko, territoire de Masisi (Nord-Kivu), en République démocratique du Congo (RDC), indiquent dimanche des sources locales qui accusent des miliciens Nyatura d'être auteurs de ces meurtres.

C'est vendredi après-midi que ces personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tuées à la machette par des membres de la milice Nyatura, après des accrochages avec les éléments du groupe NDC Rénové, selon des sources locales citées par la radio de l'ONU en RDC. Le conseil territorial de la jeunesse de Masisi demande l'accélération du processus de désarmement et démobilisation des miliciens. Il réclame aussi une enquête afin d'identifier les auteurs de ces meurtres pour qu'ils répondent de leurs actes. Le député provincial Alexis Bahungu rappelle que depuis le mois d'août dernier, au moins 42 personnes ont perdu la vie dans les accrochages entre les groupes Nyatura et NDR Rénové.

PALESTINE

Le mouvement Fatah condamne l'assassinat par les forces sionistes d'un Palestinien à Naplouse

Le mouvement palestinien Fatah a condamné l'assassinat par les forces de l'occupation sionistes d'un jeune palestinien à Naplouse en Cisjordanie occupée, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Le mouvement Fatah a qualifié le meurtre de Tamer al-Kilani, 33 ans, de "lâche assassinat" dans une déclaration publiée par Wafa.

Tamer al-Kilani est tombé en martyr dans la nuit de samedi à dimanche dans la Vieille Ville de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, a annoncé le ministère palestinien de la Santé.

Depuis le début de cette année, des zones distinctes de la Cisjordanie, notamment Naplouse et Jénine, ont connu une escalade notable et une accélération du rythme des attaques des forces sionistes contre les Palestiniens.

Ces agressions ont fait plus d'une centaine de martyrs palestiniens, soit le bilan le plus lourd en Cisjordanie depuis près de sept ans, selon l'ONU.



GRANDE BRETAGNE Campagne pour Downing Street: rencontre entre Johnson et Sunak

L'ex-Premier ministre britannique Boris Johnson et son ancien ministre des Finances Rishi Sunak, possibles rivaux dans la course à Downing Street, se sont entretenus samedi soir, selon la BBC et le Sunday Times.

Boris Johnson et Rishi Sunak, dont la démission avait conduit à celle de son patron, ne se sont pas lancés publiquement dans la campagne éclair au sein du parti conservateur après la démission de Liz Truss, après 44 jours au pouvoir.

Selon le Sunday Telegraph, ils ont parlé de "candidature commune" pour éviter aux Tories une "guerre civile".

Après la démission de Liz Truss, restée seulement 44 jours au pouvoir, trois noms ont émergé: l'actuelle ministre des Relations avec le Parlement Penny Mordaunt, qui a officialisé sa candidature vendredi, Rishi Sunak, qui avait perdu début septembre face à Liz Truss, et Boris Johnson, qui a démissionné en juillet après une succession de scandales.

James Duddridge, un allié de M. Johnson au Parlement, avait rapporté vendredi soir un échange avec son "boss". "Il a dit: «Nous allons le faire, je suis prêt», selon ce député. L'ex-Premier ministre a quitté le Parlement le 20 juillet en lançant "Hasta la vista, baby!".

M. Sunak, dont la démission du gouvernement Johnson avait été suivie d'une soixantaine d'autres, est le premier à avoir dépassé vendredi soir le seuil des 100 parrainages requis pour espérer prendre la tête du parti conservateur et donc remporter Downing Street.

Boris Johnson aurait lui aussi dépassé les 100, selon James Duddridge, mais cela n'a pas été confirmé. Et il figure toujours loin derrière dans les médias qui font le décompte.

Selon le site Guido Fawkes, qui suit de près les soubresauts de la course, Rishi Sunak avait samedi après-midi 128 parrainages, devant Boris Johnson (72) et Penny Mordaunt (25).

Les candidats ont jusqu'à lundi après-midi pour obtenir ces parrainages. Les 357 députés conservateurs voteront d'abord et, s'il reste deux candidats en lice, les 170.000 adhérents du parti devront les départager par un vote sur internet d'ici le 28 octobre. En cas de candidat unique, il entrerait directement à Downing Street en début de semaine.

YÉMEN

3 enfants tués dans l'explosion d'une mine dans le gouvernorat d'Al-Bayda

Trois enfants ont été tués dans l'explosion d'une mine dans la province centrale d'Al-Bayda, au centre du Yémen, indique un observatoire yéménite dans un communiqué.

Un communiqué de Yemini Landmine Monitor, indiquant que "3 enfants ont été tués dans l'explosion d'une mine terrestre dans un véhicule civil alors qu'il passait sur une route

secondaire dans la région de Duhaidah dans le district d'Al-Zahir du gouvernorat d'Al-Bayda".

L'Observatoire des mines yéménites est une organisation chargée de documenter les victimes des mines, des munitions non explosées et des restes de guerre au Yémen.

Selon des responsables yéménites, le nombre de mines posées dans le pays depuis le début de la guerre a atteint plus de deux millions.

Depuis plus de 7 ans, le Yémen est le théâtre d'une guerre continue entre les forces loyales au gouvernement légitime soutenues par une coalition militaire arabe, et les Houthis qui contrôlent depuis plusieurs gouvernorats, dont Sanaa.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Les Etats-Unis "pressés" de parvenir à un accord sur le nucléaire, selon le ministre iranien des AE

Hossein Amir-Abdollahian, ministre iranien des Affaires étrangères, a déclaré samedi que son pays avait reçu un message en provenance des Etats-Unis exprimant la hâte de Washington de conclure un accord sur le nucléaire avec l'Iran, a rapporté l'agence de presse officielle IRNA.

"Il y a trois jours, nous avons reçu un message des Etats-Unis, et nous leur avons répondu que les accusations de l'Agence (internationale de l'énergie atomique, AIEA) contre le programme nucléaire iranien devaient être résolues" avant tout accord, a indiqué le chef de la diplomatie iranienne depuis la capitale arménienne Erevan.

Interrogé sur les commentaires des responsables américains sur le fait que les négociations sur le nucléaire n'étaient pas à l'ordre du jour des Etats-Unis, il a déclaré que "les Américains font preuve de contradiction dans leurs paroles et leur comportement, car ils se sont montrés pressés de parvenir à un accord dans leur (récent) message".

Selon le ministre iranien, alors même que les Etats-Unis continuent d'échanger des messages avec l'Iran, ils "cherchent à exercer une pression politique et psychologique (sur l'Iran) et veulent obtenir des concessions dans les négociations".

"Nous ne faisons aucune concession aux Etats-Unis, et nous avançons dans le cadre de la logique et dans le cadre d'un accord qui respecte les lignes rouges de la République islamique d'Iran, mais en même temps nous ne quittons jamais la table des négociations", a-t-il conclu.

ITALIE

La nouvelle Première ministre prends ses fonction

La nouvelle Première ministre italienne, Georgia Meloni a pris ses fonctions dimanche à Rome entant que première femme à diriger un gouvernement en Italie, succédant à Mario Draghi, rapportent des médias.

La passation de pouvoir s'est déroulée au siège du gouvernement. Elle a été marquée par la remise symbolique par Mario Draghi à sa successeuse de la clochette d'argent utilisée par le président du Conseil pour réguler les débats en conseil des ministres.

Mme Meloni, 45 ans, sera à la tête du gouvernement le plus à droite du pays depuis la naissance de la République italienne en 1946.

Mario Draghi, ex-chef de la Banque centrale européenne (BCE), était à la tête de l'exécutif depuis février 2021. Cette cérémonie devait être suivie du premier conseil des ministres, consacré essentiellement à une prise de contact entre les nouveaux ministres et à des tâches de caractère administratif. La nouvelle Première ministre italienne et ses ministres, qui forment le gouvernement ont prêté serment la veille au palais présidentiel du Quirinal à Rome.

CHINE

Xi Jinping élu secrétaire général du Comité central du PCC

Xi Jinping a été élu secrétaire général du 20e Comité central du Parti communiste chinois (PCC) lors de la première session plénière de ce comité tenue dimanche, selon un communiqué.

La session a été présidée par M. Xi, en présence de 203 membres du 20e Comité central du PCC et de 168 membres suppléants. M. Xi a également été nommé président de la Commission militaire centrale du PCC lors de la session.

Les membres du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du PCC élus durant la session sont Xi Jinping, Li Qiang, Zhao Leji, Wang Huning, Cai Qi, Ding Xuexiang et Li Xi.

Les membres du Bureau politique du Comité central du PCC ont également été élus lors de la session, qui a approuvé les membres du Secrétariat du Comité central du PCC nommés par le Comité permanent du Bureau politique du Comité central du PCC. Les membres de la Commission militaire centrale ont été nommés lors de la session. La session a approuvé le secrétaire, les vice-secrétaires et les membres du Comité permanent de la Commission centrale de contrôle de la discipline (CCCC), élus lors de la première session plénière de la 20e CCCC.

PAKISTAN

L'ex-Premier ministre Imran Khan interdit d'élection pendant cinq ans

L'ex-Premier ministre pakistanais Imran Khan a été interdit vendredi de se présenter à toute élection pendant cinq ans par la Commission électorale, pour des irrégularités dans la déclaration des caudex diplomatiques reçus durant son mandat. La Commission a conclu que l'ancien chef du gouvernement "était impliqué dans des pra-

tiques de corruption", a déclaré l'un des avocats de M. Khan, Gohar Khan, annonçant son intention de saisir immédiatement la justice pour faire annuler cette décision.

Si celle-ci est confirmée par les tribunaux, M. Khan, qui avait été renversé en avril par une motion de censure à l'Assemblée nationale, pourrait ne pas pouvoir

concourir aux prochaines élections législatives qui doivent avoir lieu d'ici octobre 2023.

Des supporters de son parti, le Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI, Mouvement du Pakistan pour la justice), se sont immédiatement rassemblés dans plusieurs villes pour exprimer leur mécontentement.

LITTÉRATURE

8^{ème} édition du prix "Mohamed Dib" : les prix décernés

Les jeunes écrivains en langue arabe (Amel Bouchareb), en tamazight (Walid Sahli) et en langue française (Keltoum Staali), ont décroché respectivement les trois premières places de la 8^{ème} édition du prix Mohamed Dib organisé par l'association culturelle "la grande maison".



Abritée par le palais de la culture "Abdelkrim Dali" d'Imama durant la soirée de samedi, la cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales de la wilaya de Tlemcen, des écrivains et hommes de culture a vu la distinction en langue arabe de la romancière Amel Bouchareb pour son recueil "Au commencement était le verbe".

Le jury de cette manifestation littéraire présidée à titre honorifique par l'universitaire Nadjet Khedda et qui est instituée depuis 2002, a par ailleurs décerné le prix

Mohamed Dib pour la langue tamazight à Walid Sahli pour son recueil "Taeggag" alors que le prix de la langue française a été décerné à Keltoum Staali pour son recueil "la ville aux yeux d'or".

La valeur du prix Mohamed Dib est de l'ordre d'un million de dinars pour chacun des lauréats.

La présidente de l'association culturelle "la grande maison" Sabeha Benmansour a indiqué que ce prix qui se distingue par sa longévité vise entre autres objectifs à va-

lorsier l'œuvre dibienne en Algérie et encourager les jeunes écrivains à suivre le parcours de l'auteur de la trilogie "l'incendie, la grande maison et le métier à tisser".

Ce prix contribue également à redynamiser l'action culturelle dans le pays a-t-elle souligné.

La précédente édition, qui s'est déroulée lors de la pandémie de covid-19, a été remportée par Abdelmounaim Bensayeh (arabe), Mourad Zimu (tamazight) et Mustapha Bel-fodil (français).

FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'ALGER

Le public au rendez-vous

Les mélomanes et amateurs de musique classique universelle ont renoué cette semaine avec les spectacles de l'Opéra d'Alger, Boualem Bessaih, répondant nombreux à l'invitation d'une quinzaine d'orchestres de différents pays, venus célébrer la musique universelle à Alger.

A la faveur du retour sur la scène culturelle algérienne du Festival international de musique symphonique d'Alger dans sa 12^e édition, inaugurée le 15 octobre, le public a répondu présent et en grand nombre à chacune des six soirées de cette manifestation dédiée aux œuvres des plus grands compositeurs du monde.

Lors de cette édition qui marque la reprise du festival après deux années d'absence imposée par la pandémie de Covid-19 et les restrictions nécessaires en cette période, des ensembles venant d'Italie, de Tunisie, du Japon, de France, d'Australie, d'Égypte, de République Tchèque, de Syrie, d'Afrique du

Sud, de Russie, du Soudan, et du Danemark avec sa première participation à l'événement, se sont succédé sur la scène de l'Opéra d'Alger.

C'est l'Algérie, pays organisateur avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, et à l'Allemagne, invité d'honneur de cette édition avec l'orchestre "L'Arte del mondo", qui ont assuré la soirée inaugurale avec plus de 70 musiciens en plus de chanteurs lyriques sous la direction conjointe des maîtres Ehrhardt Werner Karl Christoph (Allemagne) et Lotfi Saidi (Algérie).

Cette édition aura également été marquée par la première participation du Danemark représenté par un duo composé de Kristoffer Nyholm Hyldig, un des plus grands pianistes de son pays, et le violoncelliste Toke Moldup.

Représentant l'Italie, l'orchestre "Filarmónica Arturo Toscanini" s'est également produit à l'Opéra d'Alger dans le

cadre du programme culturel établi par l'ambassade d'Italie en Algérie à l'occasion de la "Semaine de la langue italienne dans le monde".

Concrétisant une dynamique d'échange et de formation qui lie la République Tchèque à l'Institut supérieur algérien de musique, les organisateurs ont également choisi de présenter sur scène trois étudiants de l'Académie tchèque des arts de la scène.

Des Master-Class pour les étudiants des instituts régionaux

Une soixantaine d'étudiants des Instituts régionaux de formation musicale de Bouira, Laghouat, Djelfa, Batna Oran, ainsi que ceux de l'Institut national supérieur de musique (INSM), bénéficiant d'une prise en charge totale durant les journées du festival, ont pu assister, dans les locaux de l'INSM à des ateliers de formation dans des classes pour Chant, Chef d'Or-

chestre, Violon, Piano, premier Hautbois, Violoncelle et Accordéon.

Assidus à ces Master Class "qu'ils attendaient", une cinquantaine d'étudiants étaient encadrés par des chefs d'orchestres et musiciens algériens et étrangers, issus des ensembles musicaux au programme du festival.

Les jeunes étudiants, représentant l'avenir de notre cher pays, ont une place prépondérante dans le programme de cette 12^e édition qui coïncide avec les célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale", a déclaré le commissaire du festival, Abdelkader Bouazzara.

Par ailleurs, trois conférences traitant de la relation proche et lointaine, orientale et occidentale, ont été animées par Samir Ferdjani (Tunisie), Abdellah Chamou (Soudan) et Abdelkader Tirsane (Algérie).

BÉCHAR

Concours sur la guerre de libération : une cinquantaine d'artistes déposent leurs créations artistiques (musée)

Une cinquantaine d'artistes ont déposé leurs travaux et créations artistiques dans le cadre d'un concours local dédié aux statues et maquettes mettant en exergue la période coloniale et l'histoire révolutionnaire de la wilaya de Bechar, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du musée d'"El Moudjahid" à Bechar.

"Cette manifestation historique et culturelle qui s'inscrit dans le cadre du soixantenaire du recouvrement de l'indépendance et de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, vise essentiellement à mettre en relief à travers les travaux et les créations des artistes participants à ce concours la lutte politique et militaire du peuple al-

gérien contre le colonialisme français, de même que les hauts faits d'armes, les accrochages et les batailles livrés par la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) contre les forces coloniales à travers la zone huit de la wilaya historique", a précisé, la directrice du musée Mme Sarah Maalououi.

"Les travaux et les créations devront être sélectionnés au titre de ce concours portant aussi sur des thèmes liés aux lieux et endroits de torture, d'emprisonnement des moudjahidines et des militants de la cause nationale, sur des spécimens d'outils de torture utilisés par les forces coloniales durant la période coloniale notamment durant la révolution du 1^{er} novembre 1954, en plus des sujets concernant des faits so-

ciaux et culturels concernant cette même échéance de l'histoire des luttes du peuple algérien pour son indépendance", a-t-elle ajouté. Initié avec la contribution de la wilaya, de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la commune de Bechar, et les secteurs de la culture et des arts, de la jeunesse et des sports, LE concours est doté de neuf (9) prix qui seront décernés le 1^{er} novembre prochain, dont les trois premiers lauréats recevront respectivement des prix de 300.000,00, 250.000,00 et 150.000,00 dinars, de la part d'un jury composé de spécialistes et historiens et ce comme récompense à leur travaux appelés à être exposés en permanence au niveau de notre musée", a fait savoir Mme Maalououi.

ORAN

Concours national universitaire du meilleur film promotionnel sur le tourisme local

Le coup d'envoi de la 2^{ème} édition du concours national universitaire du meilleur film sur le tourisme local en Algérie a été donné samedi à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB), a-t-on appris des organisateurs.

Ce concours, organisé sous l'égide de la coordination des établissements universitaires des activités scientifiques, culturelles et sportives d'Oran, à l'occasion du 60^e anniversaire nationale, vise à faire connaître les atouts touristiques que recèle l'Algérie avec sa diversité climatique, ses paysages naturels et la richesse de ses us et traditions.

Prendront part à ce concours les établissements universitaires et les œuvres universitaires au niveau national, à raison de deux films promotionnels au maximum, dont la durée des travaux ne dépasse pas les 4 minutes.

Un jury, composé d'enseignants en sciences de l'information et de la communication et des experts en cinéma ainsi que de représentants d'agences touristiques, procédera à l'évaluation des films en lice sur la base de la qualité de la photo, du son, de l'image, de la représentation et du scénario.

Les dix meilleurs films participants seront présentés à la finale de ce concours, prévu le 11 décembre prochain. Les trois lauréats bénéficieront de récompenses et de voyages touristiques, selon les organisateurs.

TÉBESSA

Les 2^{èmes} journées nationales du court métrage à partir de demain

La deuxième édition des journées nationales du court métrage "Ciné-Tévest" de Tébéssa débutera mardi prochain au chef-lieu de wilaya, à l'initiative de la maison de la culture Mohamed Chebouki, a-t-on appris samedi du directeur de cet établissement.

La deuxième édition de cette manifestation culturelle de trois jours sera marquée par une concurrence rude entre 32 courts métrages représentant 20 wilayas du pays pour décrocher les trois premières places, à préciser à l'APS Mounir Mouici, soulignant qu'un jury composé de spécialistes dans le domaine du cinéma et l'audio-visuel ainsi que des réalisateurs connus à l'échelle nationale prendront en charge l'évaluation des courts métrages en compétition.

Et d'ajouter que des séances-débats, des ateliers portant sur les bases de la photographie, la réalisation, les rôles joués par les acteurs, les techniques utilisées, l'introduction des nouvelles technologies dans ce domaine artistique ainsi que la projection de films hors compétition figurent également au programme de cette manifestation.

La wilaya de Tébéssa accueillera à cette occasion les réalisateurs dont Djamel Eddine et Mohamed Fodil Hazourli, Ali Aissaoui ainsi que des acteurs à l'instar de Mustapha Laribi et Moudida Addas, a-t-on précisé.

INDE

Une fusée place 36 satellites en orbite

L'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) a lancé dimanche avec succès 36 satellites à l'aide de sa fusée la plus lourde, la LVM3, selon des responsables.

Les satellites ont été lancés à partir du Centre spatial de Satish Dhawan à Sriharikota, au large de la côte du golfe du Bengale, dans l'Etat indien de l'Andhra Pradesh (sud), à 12h07 (heure locale).
"La mission LVM3 M2/OneWeb India-1 est terminée avec succès.

Les 36 satellites ont été placés sur les orbites prévues", a déclaré l'ISRO dans un bref communiqué.
Selon l'ISRO, il s'agit d'une mission commerciale dédiée pour un client étranger, OneWeb, par l'intermédiaire de New Space India Limited (NSIL).

"Il s'agit de la première mission multi-satellites avec 36 satellites OneWeb sur l'orbite terrestre basse, la plus lourde charge utile de 5,796 kg de LVM3 à ce jour", a indiqué l'ISRO.



BRÉSIL

L'autorité électorale affûte son attirail anti-désinformation

Le Tribunal supérieur électoral du Brésil (TSE) a approuvé jeudi une résolution permettant de retirer plus rapidement des contenus faux ou diffamatoires, parmi un éventail de mesures destinées à lutter contre la désinformation dans la dernière ligne droite de l'élection présidentielle.

Les contenus de désinformation se sont démultipliés ces dernières semaines, avant le second tour du scrutin prévu le 30 octobre entre le président sortant Jair Bolsonaro et l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva.

Le TSE a décidé qu'il pourrait exiger des réseaux sociaux le retrait de contenus considérés comme irréguliers dans un délai de deux heures, sous peine pour les récalcitrants d'écopier d'une amende comprise entre 100.000 et 150.000 reais (19.000 à 28.000 dollars) pour chaque heure de dépassement. "Depuis (le début de la campagne pour le) second tour, il y a eu une prolifération non seulement de fausses informations mais également d'agressivité dans ces informations, de discours à caractère haineux", a expliqué Alexandre de Moraes, président du TSE. Cela entraîne "une corrosion de la démocratie. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que nous agissions plus rapidement", a-t-il poursuivi.

Il a rencontré jeudi les chefs de campagne de Lula et de Bolsonaro, ainsi que, la veille, des représentants de Facebook, Instagram, WhatsApp, Google, TikTok, Telegram et YouTube.

Le Tribunal a également exigé auprès des équipes de campagne la suppression d'un certain nombre de publications sur internet, y compris des vidéos associant Lula à l'avortement, aux drogues ou affirmant qu'il compte fermer les églises s'il était élu. Le camp de Lula a été contraint de retirer des documents associant le président d'extrême droite au cannibalisme et à la pédophilie. Des partisans de Jair Bolsonaro ont qualifié de "censure" les décisions du TSE. Lula est arrivé en tête du premier tour le 2 octobre avec 48% des suffrages, soit cinq points d'avance sur M. Bolsonaro.

APS

ASTRONOMIE

Eclipse partielle de Soleil demain de l'Islande à l'Inde

La Lune va venir cacher un morceau du Soleil mardi au-dessus d'une partie de l'hémisphère Nord, dans une éclipse partielle d'environ deux heures qu'il faudra observer avec précaution.

Le phénomène céleste débutera mardi à 08h58 GMT en Islande pour s'achever au large de l'Inde à 13h02 GMT, en traversant l'Europe, l'Afrique du Nord-Est et le Moyen-Orient, précise l'institut français de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (IMCCE) de l'Observatoire de Paris.

Une éclipse de Soleil se produit lorsque le Soleil, la Lune et la Terre sont alignés.

Quand l'alignement est quasiment parfait, le cône d'ombre de la Lune touche la surface de la Terre et obstrue l'intégralité du disque solaire: l'éclipse est totale.

Cette fois-ci, l'ombre de la Lune ne touchera pas le sol et "il ne sera

nulle part possible d'assister à la disparition totale du Soleil", explique l'Observatoire de Paris dans un communiqué.

Au maximum de l'éclipse, prévu au-dessus du Kazakhstan, le Soleil sera caché à 82,2%, "mais pas suffisamment encore pour avoir une perception d'obscurité" en plein jour, précise à l'AFP Florent Deleflie, astronome à l'Observatoire.

Car "pour commencer à avoir une sensation d'obscurité dans le ciel, il perçoit une sorte de lumière froide, il faut au moins 95% d'obscurité du Soleil", ajoute-t-il.

En France métropolitaine, l'éclipse restera en dessous de 20%. Elle commencera vers 11h15 dans le nord du pays, 11h30 dans le sud, pour s'achever au alentours de 13h00.

Elle ne sera perceptible qu'à condition qu'il fasse beau, en regardant le Soleil avec des lunettes adaptées et

neuves, pour éviter les brûlures de l'œil. Ou des instruments grossissants (jumelles, télescopes) avec filtre, disponibles dans les centres qui organiseront une observation.

"On verra qu'un petit bout de Soleil manque. En France ce ne sera pas forcément très spectaculaire, mais c'est toujours un événement pour les astronomes amateurs et cela peut faire de belles photos", espère Florent Deleflie. C'est la seizième éclipse partielle de Soleil du XXIe siècle et la seconde cette année, visible au-dessus du Pacifique Sud.

En France métropolitaine, la dernière éclipse partielle remonte au 10 juin 2021. Le 12 août 2026 se produira une éclipse totale, dont la zone de totalité ne traversera pas l'Hexagone, mais qui donnera lieu à une obscurité du disque solaire de 92% vue depuis Paris et de 96% vue depuis Marseille, annonce l'IMCCE.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
-Direction De La Formation Et De L'enseignement Professionnels-

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/D.F.E.P/ 2022

NIF N° : 099044019079116

La Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la wilaya de Ain Defla lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, pour Travaux d'aménagement et de réfection au profit des CFPA (El-Amra, Miliana, Arbib) et INSEFP Ain-Defla en 05 Lots suivant :

- LOT N° 01 : Travaux d'aménagement et de réfection INSEFP Ain-Defla.
- LOT N° 02 : Travaux d'aménagement et de réfection CFPA El-Amra.
- LOT N° 03 : Travaux d'aménagement et de réfection CFPA Arbib.
- LOT N° 04 : Travaux d'aménagement et de réfection CFPA Miliana.
- LOT N° 05 : Travaux d'aménagement et de réfection (Plomberie Sanitaire) CFPA Miliana (Réserve aux micros entreprises).

Sont autorisées à soumissionner pour présent appel d'offres national ouvert tous les entreprises disposant :

Lot N°01, 02, 03 et 04 : Aux entreprises qualifiées dans le domaine Bâtiment activité principale catégorie une (01) ou plus, et ayant la moyenne des chiffres d'affaires des 03 dernières années supérieurs 3.000.000,00 DA, et réalise un projet d'aménagement ou de même nature de cahier des charges.

Lot N°05 : Aux micro-entreprises ayant une décision de création de la micro-entreprise (décision d'éligibilité à l'aide de l'état) activité travaux bâtiment, et ayant le document de la banque ou de l'organisme financier concerné justifiant leur situation financière.

Et intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya de Ain-Defla, Adresse Hay Choual Ain-Defla, à titre gratuit, et peuvent soumissionner que pour un lot ou plusieurs lots et sera attributaire pour 01 lot.

Les offres doivent être adressées à la Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya de Ain-Defla Hay Choual Ain Defla, accompagnées des pièces exigées par le cahier des charges :

- 1- DOSSIER DE CANDIDATURE
- 2- OFFRE TECHNIQUE
- 3- OFFRE FINANCIERE

Le dossier de «candidature», «l'offre technique» et «l'offre financière», sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence de l'appel d'offre ainsi la mention « Dossier de candidatures » «Offre Technique» ou «Offre Financière» selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/DFEP/2022 «Travaux d'aménagement et de réfection au profit des CFPA (El-Amra, Miliana, Arbib) et INSEFP Ain-Defla» indique les lots N°....., Adressée et Déposée auprès de : Monsieur Le Directeur De La Formation et de l'enseignement Professionnels De La Wilaya De Ain Defla, Hay Choual - Ain Defla.

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt un (21) Jours** à compter de la date de la Première Publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **douze (12:00) heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant avant **douze (12:00) heures**. En cas de relance ; la date et l'heure limite du dépôt des offres est fixée le avant **douze (12:00) heures**.

La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **Treize heures (13h00)**, au siège de la Direction de la formation professionnelle de la Wilaya de Ain Defla, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée d'équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de (03) Mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Jeunesse et des sports
Direction de la Jeunesse et des sports de Tindouf
Office de établissement de jeunes de wilayas (O.D.E.J)

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Office de établissement de jeunes de Tindouf organise des concours sur épreuves pour le recrutement dans les grades suivants :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS D'ACCES	SPECIALITES DEMANDEES	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	LIEUX DE RECRUTEMENT	AUTRES CONDITIONS
administrateur	concours sur épreuves	Parmi les candidats titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après	01-Sciences Juridiques et administratives 02-Sciences de l'information et de la communication 03- Journalisme et science des médias 04-Sciences économiques 05- finance 06- science commerciales 07- science du gestion 08-Sciences politiques et relations internationales 09- science sociologique sauf l'éducatif 10- science psychologique spécialité travail et gestion du stress au travail organisation 11- Science psychologique général ou social 12- sciences islamique spécialité charia et droit	01	Le O.D.E.J de Tindouf	/

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- 01- Une demande manuscrite + Une fiche de renseignement retirer et remplir au niveau de Office de établissement de jeunes de Tindouf.
- 02- Une copie original du diplôme exigé.
- 03- Une copie original de la pièce justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- 04- Une copie original de la pièce d'identité nationale ;
- 05- Deux (02) photos d'identité.
- 06- attestation de la résidence.
- 07- Une attestation de travail attestant de la durée du travail effectivement effectué par le candidat dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle et sociale des jeunes diplômés. Et Indiquer le poste occupé si nécessaire.
- 08- Les certificats de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat sont indiqués par la Sécurité sociale. Pour une expérience acquise dans le secteur privé, si nécessaire.
- 09- Une copie original du relevé des notes de la carrière éducative de candidat.
- 10- Chaque document prouvant les travaux et études accomplies par le candidat dans la spécialité, si nécessaire.
- 11- Chaque document prouvant que le candidat a suivi une formation supérieure au certificat requis dans la spécialité, si nécessaire.
- 12- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- 13- Une fiche familiale pour les candidats mariés

*-Les candidats retenus au concours sur épreuves doivent accomplir les documents suivants :

-Certificat de nationalité- extrait de naissance - Quatre (04) photos d'identité.

Observation :

Le dossier de candidature doit être adressé par voie postale à l'adresse suivante : Office de établissement de jeunes de la wilaya de Tindouf Hai Nasser 403 Tindouf. Dans un délai du (15) quinze jours de travail à compter de la première parution du présent avis.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Le remplaçant
Saison 1



La classe de Nicolas Valeyre n'a pas du tout brillé au bac blanc de français, loin de là. La tension monte dans le lycée à l'approche des épreuves de fin de d'année. Agnès Letourneur est inquiète, les parents craignent le pire et même ses élèves ont de sérieux doutes sur les méthodes peu académiques de leur remplaçant. Pour les préparer au mieux à l'examen, le professeur Valeyre va encore une fois créer la surprise générale en organisant un stage de révisions selon des principes éducatifs qui lui sont propres... à l'occasion d'une sortie de classe en pleine campagne.

france 2 20:10

La jeune fille et la nuit Saison 1
Épisode 3



Alors que Thomas trouve une enveloppe sur sa voiture contenant des photos datant de 25 ans qui révèlent une relation entre son père et Vinca, Maxime reçoit aussi une enveloppe. Elle contient la pointe de la lame qu'il avait laissée dans le crâne d'Alexis Clément, en 1997. Peu de temps après, Francis Biancardini, le père de Maxime, est kidnappé à son domicile par un individu masqué. Quant à Fanny, elle avoue à Thomas qu'elle était la complice de Vinca. Elle lui a demandé de prendre des photos d'elle et Richard, le père de Thomas, afin de le faire chanter.

france 3 20:10

Secrets d'histoire
Rosa Bonheur, la fée des animaux...



Salués par la critique, les représentations animales très réalistes de Rosa Bonheur lui valent d'être reconnue comme l'une des peintres les plus douées de son époque. Le public aussi admire ses peintures de vaches, chevaux et cerfs. Au Metropolitan Museum of New York, Le Marché aux chevaux est l'une de ses œuvres les plus contemplées. Tout en se liant d'amitié avec un certain Buffalo Bill, Rosa bonheur refuse le mariage, vivant avec d'autres femmes. Elle passe 40 ans de sa vie avec Nathalie Micas, puis réside avec Anna Klumpke, une peintre américaine.

CANAL+ 20:00

Désordres
Saison 1 Épisode 7



En pleine dépression, après la soirée ratée des globes de cristal, Florence passe plusieurs jours seule dans son appartement. Pascal tente de la divertir et met tout en oeuvre pour lui redonner goût à la vie. L'auteur est très inquiet car l'humoriste prend beaucoup de retard dans la préparation de son prochain spectacle. Par ailleurs, Bernie tombe malade. Le vétérinaire décide de le garder en observation une journée.

6 20:10

L'amour est dans le pré
Saison 17
Episode 10



Dans cet opus, certains agriculteurs parlent découvrir l'univers de leur bien-aimé(e), certains continuent de faire découvrir leur vie à la ferme, pendant que d'autres séjours se terminent. Jean, se retrouver le temps d'un week-end chez l'élu de son cœur. En Normandie, Alexandre prend la route pour retrouver sa prétendante. Dans le Jura, Noémie aimerait se rapprocher de son grand rugbyman. Dans l'Est, les trois prétendantes de Jean-Paul prennent les choses en main pour que la situation se décade et Agnès organise une surprise pour ses deux soupriants, loin de sa brasserie.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2667

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3			2	8		9	4			8	5			6	7		8	1			9
	5				6			7				4				9				7	
	6						4					6									8
		1					5						5						4		
	9									8		1									2
	3		2					6				9				1					5
		7	1			5	8						2	4			6	7			
4																					8
													5		7						
													2			7					
													3		6						
2										8		1					9				2
		4	8			1	2						1	4			2	7			
	9							1				4			3						1
	6							4				1									3
		5								6			9								8
	8									9		7									5
	3							6		5		2				7					9
		6	2				7	3					4	6			3	5			
7										1		7									4



"Les meilleurs professeurs sont ceux qui savent se transformer en ponts, et qui invitent leurs élèves à les franchir."
Nikos Kazantzakis

Mots croisés n°2667

- Horizontalement:**
- 1 - Trouble de la vie courante
 - 2 - Qui n'est plus en stock - Pétillant italien
 - 3 - Quel que soit le cours, elles restent de la petite monnaie - Symbole du 89
 - 4 - But de promenade en mer - Pas morose du tout
 - 5 - A compter désormais - A peine gris - Restitue
 - 6 - Instinctifs - Genre de parachute
 - 7 - Table de boucher - Dieu chinois - Eclairci
 - 8 - Véhicule peu rapide - Vieux symbole d'angle
 - 9 - Disperseras
 - 10 - Juste revenu du travail - Sondage
- Verticalement:**
- A - Milieux fournissant des spécialistes
 - B - Font la peau lisse - Unité de pression abrégée
 - C - Bousculade - Maritime
 - D - Mouvement machinal - Otera l'épiderme
 - E - Transformer un objet en vieille chose - Nom de pomme
 - F - Pas très docile - Partir en courant
 - G - Animal - début de gamme - Largeur de papier
 - H - Monnaie de groupe - Capone pour ses intimes
 - I - Comprimer - Copulative
 - J - Petite bourguignonne - Etreint
 - K - Extirpa - Lanças violement
 - L - Galvanisé - Elu sur l'agenda

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



HAND/ CAN-2022 (DAMES) ALGÉRIE

Trois joueuses absentes au rendez-vous de Dakar (Graïchi)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de handball (dames) Rabah Graïchi, a déploré la défection de trois joueuses, blessées, en vue de la 25e Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 au Sénégal (9-19 novembre), qualificative pour le Mondial 2023.

"Trois joueuses ont déclaré forfait pour la CAN-2022, dont Sara Azzî, qui vient de rejoindre, durant l'intersaison, le championnat français (Saint-Etienne Métropole 42). Nous allons puiser de la liste élargie de 35 joueuses envoyée il y a deux mois à la Confédération africaine (CAHB) pour remplacer ces éléments. Je pense que nous avons des solutions de rechange", a indiqué à l'APS le coach de la sélection féminine. Logée dans le groupe A, l'Algérie évoluera lors

de la CAN-2022 en compagnie de l'Angola, tenante du titre et plusieurs fois championne d'Afrique, de la RD Congo, et du Cap Vert.

Concernant le programme de préparation pour cette échéance qui s'approche à grands pas, l'ancien international algérien a affirmé que tout sera mis au clair après l'installation du nouveau Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAHB), désormais présidé et par Karima Taleb, élue samedi à la tête de l'instance fédé-

rale, en remplacement de Habib Labane, en obtenant 67 voix contre 20 voix pour le deuxième candidat, Bouzid Abdelmadjid. "Nous allons attendre l'installation du nouveau BF pour amorcer la dernière ligne droite dans notre préparation en vue de la CAN-2022. Nous allons éventuellement effectuer un stage en commun avec la Tunisie, mais rien n'est officiel", a-t-il conclu.

Après deux ans d'hibernation, la sélection algérienne féminine



a renoué avec la compétition officielle, à l'occasion des derniers JM-2022 d'Oran, terminant le

tournoi à la 8e place, à l'issue de sa défaite face à la Macédoine du Nord (23-31).

MUAY THAI - LIGUE ONE CHAMPIONSHIP - POIDS COQS

Mehdi Zatout bat l'Américain Ten Pow



Le Kickboxer algérien Mehdi Zatout a brillamment remporté son combat international des poids coqs contre l'Américain Asa Ten Pow, disputé dans la nuit de vendredi à samedi, à l'Axiata Arena de Kuala Lumpur (Malaisie), pour le compte de la Ligue asiatique "One Championship".

Le combat était prévu en trois rounds, mais nettement plus fort que son adversaire, Zatout a scellé sa victoire dès le premier, par KO technique.

Il s'agit de la 79 victoire au riche palmarès de l'Algérien de 39 ans, qui compte également 37 défaites et un nul, alors que l'Américain de 33 ans n'a remporté que 11 victoires, contre trois défaites, dont celle de samedi contre Zatout.

Le combat s'est déroulé en marge d'une riche soirée d'arts martiaux, comprenant plusieurs confrontations internationales, dont un titre mondial des poids coqs, entre les Brésiliens John Lineker et Fabricio Andrade.

La Ligue "One Championship" est fréquentée par un autre Kickboxer algérien, en l'occurrence Elias Mahmoudi, qui devait combattre pour le titre mondial il y a environ quinze mois, avant de voir son élan freiné par la pandémie du nouveau coronavirus.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INDIVIDUEL DES ÉCHECS
Djerroud Chahrazed et Djabri Massinas sacrés

Les échéphiles Djerroud Chahrazed du CS Béjaïa et Djabri Massinas du CF Aokas Béjaïa ont remporté le championnat d'Algérie des échecs individuel toutes catégories, clôturé, samedi à Bejaia, après cinq jours de compétition.

Chez les filles, c'est une domination totale de Djerroud Chahrazed, avec 8 victoires sur neuf rondes devant Nassr Ryma du NRB Mohammadia avec 6 points et Maghara Lylia de Béjaïa Club échecs avec 5,5 points, alors que chez les garçons Djabri Massinas a terminé avec 8 victoires et un nul devant Hallal Tarik du Sporting Seddikia d'Oran, avec

5,5 points et Saifi Walid du CS Béjaïa avec 5 points.

Cette phase finale, disputée selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 90 minutes au finish, avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique très élevé, par le directeur de la compétition, l'arbitre Rahmouni Madjid.

A l'issue de cette phase finale du championnat d'Algérie individuel, les deux premiers chez les dames et les hommes représenteront l'Algérie aux prochains Jeux africains, prévus en août 2023 à Accra au Ghana. Cette compétition, organisée par la ligue



de wilaya de Bejaia des échecs, en collaboration avec la fédération algérienne des échecs, a regroupé une cinquantaine d'échéphiles dames et messieurs, qualifiés des phases régionales représentant les différentes régions du pays.

JUDO - GRAND PRIX D'ABU DHABI

(2^E JOURNÉE)

Élimination précoce des trois algériens engagés samedi

Les trois judokas algériens engagés samedi au Grand Prix d'Abu Dhabi, Belkadi Amina (-63 kg), Dris Messaoud (-73 kg) et Imad Benazoug (-81 kg) ont tous connu une élimination précoce, qui ne leur a même pas ouvert droit au repêchage.

Belkadi a d'ailleurs été la seule à remporter son premier combat, contre Mavluda Odinaeva, du Tadjikistan, avant d'échouer au tour suivant, contre la Serbe Anja Obradovic.

Dris Messaoud et Imad Benazoug, eux, ont été exemptés du premier tour, et ils se sont faits éliminer dès leur entrée en lice, au deuxième tour, respectivement par le Kazakh Daniyar Shamshayev et l'Ukrainien Sergii Krivchach.

Ces trois judokas emboîtent ainsi le pas à leurs compatriotes Waïl Ezzine (-66 kg) et Faïza Aïssahine (-52 kg), éliminés la veille, lors de la première journée de compétition.

Aïssahine s'était faite sortir dès le premier tour, par la Suisse Binta N'Diaye, alors qu'Ezzine avait réalisé un très bon parcours dans sa poule, avant de se qualifier pour la petite finale pour le bronze, où il s'est finalement incliné contre le Kazakh Yesset Kuanov.

Une défaite qui est restée en travers de la gorge du judoka algérien, qui avait raté le bronze

d'un cheveu, après avoir brillamment remporté ses trois premiers combats, respectivement contre le Turc Muhammed Demirel, l'Espagnol Adrian Chinarro Nieto, et le Géorgien Bagrat Niniasvili.

Il se console néanmoins avec une honorable cinquième place au classement général de la catégorie, qui lui fait gagner au passage quelques points dans le Ranking mondial, qualificatif pour les prochains Jeux olympiques Paris-2024.

Outre les cinq judokas sus-cités, l'Algérie a engagé deux autres athlètes dans cette compétition, organisée du 21 au 23 octobre à Abu Dhabi, en présence de 456 judokas (272 messieurs et 184 dames), représentant 67 pays.

Il s'agit des poids lourds Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrakaa (+100 kg). Ce dernier a eu la chance d'être exempté du premier tour et fera donc son entrée en lice directement au deuxième tour, contre le vainqueur du combat mettant aux prises le Saoudien Saud Manaïa et le Slovaque Marius Fizek.

Pour sa part, et contrairement à son compatriote, Bouamar devra disputer le premier tour, où il sera opposé au Serbe Bojan Dosen, dans un combat qui s'annonce relativement difficile.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE CYCLISME VTT

Le vététiste du MC Alger Abderrahmane Mansouri sacré champion en Xco à Tlemcen

Le vététiste Abderrahmane Mansouri, sociétaire du MC Alger, a remporté le championnat d'Algérie de VTT Xco, disputé samedi au plateau de "Lalla Setti" de Tlemcen. Abderrahmane Mansouri a dominé cette épreuve sur une distance de 33,6 kms avec un chrono de (1h 33mn, 21") devant Wassim Keriou, de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) (1h 41mn, 59") et Derkaoui Abdessamed du club VTT Tlemcen en (1h 42mn 38"). Chez les juniors, qui ont parcouru la distance de 24 km, la première place est revenue à Rechrache Abderrahim, du Cyclo-Bône Club (Annaba), suivi de Khellaf Oussama, du NRB Dely Brahim (Alger) et Touam Mohamed du club de Bir El Khadem (Alger). En cadets, sur une distance de 14,4 km, la victoire est revenue au jeune vététiste Riahi Anes du club VTT Tlem-



cen qui a remporté l'épreuve devant Kais Bendiab du Cyclo-Bône Club (Annaba) et Mohamed Amine Hamza du NRB Dely Brahim. En seniors dames sur la distance de 15,2 kilomètres, la première place a été remportée par Yasmine El Meddah du NR Dely Ibrahim, alors que chez les cadettes et juniors filles, sur une distance de 9,6

kms, les titres ont été remportés par Fatima Serine Houmel du NR Dely Brahim en cadettes, et Kais Slimane Farah du VTT Tlemcen en juniors. Dans l'épreuve de descente contre la montre disputée vendredi, le vététiste Nour El Islam Ramdane du CLUB Cèdres Aurès (Batna) a été sacré champion d'Algérie. A l'issue de ce championnat, les vainqueurs de chaque catégorie en garçons représenteront l'Algérie au championnat Arabe de VTT, prévu en décembre prochain aux Emirats Arabes Unis.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par le club de VTT de Tlemcen, en collaboration avec Fédération algérienne de cyclisme, a regroupé 123 vététistes représentant 28 clubs issus de 12 wilayas du pays dans les catégories, cadets, juniors et seniors filles et garçons, rappelle-t-on.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Composante du nouveau bureau fédéral

Composante du nouveau bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball (FAHB), à l'issue de l'AG électorale, tenue samedi à la salle de conférence de l'OCO Mohamed-Boudiaf (Alger).

Karima Taleb : Présidente
Kadi Abdelkader : 1er vice-président
Fouzi Dehili : 2e vice-président
Hichem Berrah : 3e vice-président
Salhi Riyadh : SG

Les Membres du BF :

1-Adel Mansouri
2-Safouane Khiaat
3-Ben Mohamed Faiz Khalil
4- Brahim Hadja
5- Ferragouana Khadji
6- Barhoum Tayeb
7-Issam Benkedour.

TOURNOI DE L'UNAF U20 (3^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-TUNISIE Les "Verts" pour un sursaut d'orgueil

L'équipe nationale de football des 20 ans (U20), affrontera lundi son homologue tunisienne au stade de Suez (14h00, algériennes), dans l'objectif de boucler avec les honneurs le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023.



Auteur d'un match nul mardi lors de la journée inaugurale face à la Libye (1-1), avant de s'incliner vendredi devant le Maroc (2-0), la sélection algérienne jouera face à la Tunisie dans l'objectif de réaliser un sursaut pour l'or-

gueuil, d'autant que ses chances de qualification sont pratiquement nulles.

Usant de jeu trop individuel et redoublant de maladroitness, l'équipe nationale a raté l'occasion de relancer ses chances de qualification, en s'inclinant

face au Maroc, un revers qui a ruiné les espoirs des joueurs du sélectionneur Mohamed Lacette de se qualifier pour la CAN-2023 en Egypte.

Dans l'autre match de cette ultime journée, le Maroc co-leader en compagnie de la Tu-

nisie (4 pts), sera opposé à la Libye, qui ferme la marche en compagnie de l'Algérie avec un point chacun.

Marocains et Tunisiens vont ainsi se livrer un duel à distance dans l'objectif de terminer leader, et du coup valider leur ticket pour la prochaine CAN-2023.

L'enjeu sera de taille, où le moindre faux pas serait fatal que ce soit pour les Marocains ou les Tunisiens.

3e et dernière journée (Lundi 24 octobre) :

Maroc - Libye (14h00)
Algérie - Tunisie (14h00)

Classement :	Pts	J
1- Maroc	4	2
--)	4	2
3- Libye 1	2	
--)	1	2

Déjà jouées :

Maroc - Tunisie	0-0
Libye - Algérie	1-1
Algérie - Maroc	0-2
Tunisie - Libye	1-0.

COUPE D'ALGÉRIE (1ER TOUR RÉGIONAL) Une quinzaine de clubs de la Ligue oranaise non admis

Une quinzaine de clubs affiliés à la Ligue oranaise du football (LOFA) ne seront pas concernés par l'actuelle édition de la coupe d'Algérie, pour ne s'être pas engagés ou ayant vu leurs demandes rejetées par la LOFA, a-t-on appris dimanche de cette instance.

La plupart des équipes "disqualifiées", évoluant au niveau des championnats de la régionale 1 et 2, n'ont pas réussi à déposer à temps les dossiers de leurs joueurs concernés par la nouvelle saison footballistique, précise-t-on de même source.

D'autres formations, ayant vu leurs candidatures rejetées, ne se sont pas acquittés des frais d'engagement ni des amendes écopées lors de l'exercice passé, obligeant la LOFA à les interdire de prendre part à la compétition.

Du coup, plusieurs clubs, parmi eux de vieilles formations habituées à cette

épreuve, à l'image du Doyen des clubs de l'Ouest du pays, l'USM Oran, ne participeront désormais pas à l'épreuve populaire, relancée cette saison après un arrêt de deux années à cause de la crise

sanitaire mondiale, rappelle-t-on. Le premier tour régional de la Coupe d'Algérie (Ligue d'Oran) a été fixé pour le week-end prochain, avec au menu onze rencontres, dont six se joueront vendredi.

Voici par ailleurs le programme des matchs publié par la LOFA :

Vendredi 28 octobre:

Afak Relizane - MB Sidi Chami (15h00) stade Benslimane (Mostaganem)
CR Ain Tedles - IRB Mesra (15h00) stade Oued El Kheir (Mostaganem)
CRB Benbadis - WB Ouled Mimoun (15h00) stade Remchi (Tlemcen)
JR Sidi Brahim-JS Sidi Dahou (15h00) stade 24 février (Sidi Bel-Abbès)
ES Senia-RCG Oran (15h00) stade Bir El Djir (Oran)
MJ Arzew-ORC Boukhanfis (15h00) Stade E Bousif (Aïn Temouchent)

Samedi 29 octobre:

IRB Oued El Kheir-JS Sidi Abdelli (12h00) stade Es-Senia (Oran)
CRB Boughrara-US Mostaganem (15h00) stade Es-Senia (Oran)
O Mers El Hadjadj- CRB Sidi Ali (15h00) stade Benslimane (Mostaganem)
WAC Terga - CR Bel Abbes (15h00) stade Ouled Mimoun (Tlemcen)
WAH Bou Hadjar - NRB Bethioua (15h00) stade El Kerma (Oran).

FAF

Une aide financière à toutes les ligues amateurs

La Fédération algérienne de football (FAF) a consacré une aide financière à toutes les ligues amateurs afin de permettre aux clubs d'honorer leurs engagements pour la participation aux différents championnats de la saison 2022/2023, indique dimanche

l'instance fédérale sur son site officiel. Cette avance qui intervient en concertation avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), s'inscrit dans le cadre d'une opération globale qui touche tous les clubs et dont les fonds sont déjà approuvés par les

pouvoirs publics, en attendant le parachèvement du dossier relatif à l'accompagnement du football amateur, précise la FAF.

Pour rappel, la FAF s'est engagée dans le programme voté lors de l'assemblée générale électorale du 7 juillet

2022 à soutenir le développement du football amateur, notamment dans le grand sud, à travers la mise en œuvre de programmes structurants permettant l'émergence de talents et l'organisation de compétitions de performance.

Une trentaine d'entraîneurs passent le grade de 1^{er} degré FAF-1 à Ghardaïa

Une trentaine d'entraîneurs de Football des wilayas de Ghardaïa et d'El Meniaa participent à un stage de formation pour l'obtention d'un grade d'entraîneur de 1^{er} degré FAF-1, a-t-on appris dimanche de la ligue de football de la wilaya. Initiée par la ligue de football de la wilaya en collaboration avec la direction technique régionale d'Ouargla, ce stage de formation d'une semaine est animé par un forma-

teur fédéral de la ligue régionale du sud/est, a fait savoir le président de la ligue, Youcef Azzouz. Les candidats à ce stage issus des wilayas de Ghardaïa et d'El Meniaa poursuivent un programme très chargé, comprenant des cours de formation théorique, des présentations en salle et sur le terrain ainsi que des applications sur le terrain, a-t-il expliqué. Des cours de perfectionnement spécifique et pra-

tique pour les entraîneurs suivi d'un programme d'échange d'expériences et connaissances ainsi que d'autres débats sont également prévus, selon la même source. Ce stage s'inscrit dans le cadre de la formation continue pour le perfectionnement et l'amélioration du niveau de qualification de s entraîneurs de cette discipline des deux wilayas estimés à deux cents entraîneurs.

LIGUE 1 (9^E JOURNÉE) Le MC Oran domine le HB Chelghoum Laid (2-1)

Le MC Oran a réalisé une bonne opération en allant battre le HB Chelghoum Laid (2-1) samedi en clôture de la 9^e journée entamée vendredi et marquée par les succès des deux premiers le CS Constantine et le CR Belouizdad contre respectivement l'US Biskra (2-1) et le NC Magra (3-1). Le MCO qui restait sur un succès contre l'USM Alger (1-0) lors de la précédente journée, a confirmé son réveil en enchaînant avec une deuxième victoire contre la lanterne rouge grâce à deux réalisations de Benayad (18'), Senouci (48'). Une victoire qui permet aux hommes de Mourad Belatoui de se hisser à la 11^e position avec 9 points en compagnie du NC Magra. En revanche, le HB Chelghoum Laid reste bon dernier avec cette huitième défaite en neuf matches et un petit point à son compteur. La veille, le CS Constantine a conservé sa première place au classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football en battant l'US Biskra (3-1), en ouverture de la 9^e journée, marquée par le retentissant succès du promu l'USM Khenchela contre le MC Alger (2-0) qui lui permet de se hisser à la troisième place, alors que le champion sortant, le CR Belouizdad reste au contact de leader, après sa large victoire contre le NC Magra (3-1). De bonnes performances qui contrastent avec le désarroi de l'USM Alger, tenue en échec à domicile la JS Saoura (1-1), alors qu'il avait fait le plus dur, en menant au score. Un semi-échec à domicile, qui relègue l'USMA à la quatrième place du classement, avec treize points, au moment où la JSS est treizième, avec huit points. De leur côté, le RC Arbaâ et le Paradou AC ont effectué "des voyages réussis" ce vendredi, en ramenant un point chacun de son déplacement respectif contre l'ASO Chlef (1-1) et le MC El Bayadh (0-0). Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car elles restent dans le ventre mou du classement général : respectivement 7e avec onze points, et 12e avec 8 points, alors que le RCA et l'ASO sont respectivement 5e et 9e.

MONDIAL-2022 (PRÉPARATION) Tunisie-Iran le 16 novembre à Doha

La sélection tunisienne de football affrontera son homologue iranienne le mercredi 16 novembre en match amical prévu à Doha, en vue de la Coupe du monde 2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre), a annoncé la Fédération tunisienne (FTF) dimanche. Avant d'affronter l'Iran, les "Aigles de Carthage" se déplaceront le dimanche 6 novembre à Dammam en Arabie saoudite, dans ce qui sera la première étape préparatoire, qui se poursuivra jusqu'au 13 novembre, précise la même source. Selon la FTF, le sélectionneur national, Jalel Kadri, communiquera au lendemain de ce stage, soit le 14 novembre, la liste définitive des 26 joueurs qui prendront au tournoi mondial.

À la Coupe du monde 2022, la Tunisie évoluera dans le groupe D aux côtés du Danemark (le 22 novembre), l'Australie (le 26), et la France (le 30).

LIGUE 2

Le MC Saïda toujours sans le moindre succès après six journées

Le MC Saïda court toujours après sa première victoire cette saison en Ligue deux de football (Centre-Ouest), après avoir concédé une nouvelle défaite samedi sur le terrain du nouveau promu, le CS Mecheria (1-0), dans le cadre de la sixième journée du championnat.

C'est la première fois depuis plusieurs années que le MCS, qui s'est présenté à ce match sans son entraîneur en chef, Larbi Morsli, ne parvient pas à signer le moindre succès après six journées de compétition, relève-t-on dans l'entourage de club de l'Ouest du pays.

En l'absence du coach Morsli, qui a fini par jeter l'éponge, la direction du "Mouloudia" a fait appel au technicien local Bachir Selwa pour diriger l'équipe dans une mission très difficile contre un adversaire qui a affiché ses ambitions dès le début de cet exercice.

Malgré cela, les joueurs du MCS ont bien tenu le coup jusqu'au temps additionnel qui a vu les locaux signer le but de la délivrance, enfonçant davantage leurs hôtes qui sont déjà des potentiels reléguables, en pointant à la 15e et avant dernière place avec



seulement trois unités de 18 possibles.

Malgré cela le coach intérimaire, Bachir Selwa, s'est dit, dans des déclarations à la presse à l'issue du match face au CR Mecheria, "satisfait" de la copie rendue par les siens, rappelant au passage que le MCS évolue cette saison avec un effectif composé dans sa majorité de joueurs

de la réserve "qui manque sensiblement d'expérience".

"Malgré cela, nous avons tenu la dragée haute à l'adversaire, auteur d'un très bon début de saison, et ne nous sommes tombés qu'à la 93e minute", a-t-il déclaré, soulignant qu'il n'a travaillé avec ses joueurs que pendant deux séances d'entraînement avant le dé-

placement de Mecheria.

Le MCS a été dans l'obligation d'évoluer avec des joueurs de la réserve pour la deuxième saison de suite car le club est interdit de recrutement pour n'avoir pas honoré ses dettes envers d'anciens joueurs ayant eu gain de cause auprès la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), rappelle-t-on.

LIGUE 2 (6^E JOURNÉE)

L'AS Khroub impressionnée à l'Est, l'ES Mostaganem accrochée à l'Ouest

L'affiche de la sixième journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée samedi, est revenue au promu et leader incontesté du groupe Centre-Est, l'AS Khroub, large vainqueur en déplacement devant l'USM Annaba (4-2), alors que l'ES Mostaganem, accrochée sur sa pelouse pour la première fois de la saison par la JSM Tiaret (2-2), conserve toutefois la tête du classement de la poule Centre-Ouest.

Ce succès dans le derby de l'Est, permet à l'AS Khroub (14 pts) de conserver la place de leader, occupée conjointement avec l'US Souf, vainqueur en déplacement devant la JS Bordj Menaiel (3-1), qui chute pour la première fois à domicile occupant désormais le cinquième rang avec neuf points.

De son côté, l'E Sour El Ghoulane battue (3-1) par le NRB Teleghma (5e, 9 pts), glisse à la troisième place du classement avec onze points.

Dans les autres oppositions du haut de tableau, la CA Batna a battu l'AS Ain M'lila (2-0) et occupe le cinquième rang à égalité avec le NRB T et la JSBM, alors que l'USM El Harrach et le MO Constantine, vainqueurs respectivement contre l'IB Khemis El Khechna (3-2) et HAMRA Annaba (2-1), remontent à la huitième place avec huit points.

Dans le bas du classement, les matchs mettant aux prises le MC El-Eulma à la JSM Skikda et l'IRB Ouargla à l'US Chaouia se sont soldés par des matchs nuls (0-0).

L'ES Mostaganem accrochée par la JSM Tiaret

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem (1er, 16 pts) a concédé son premier faux pas de la saison, après cinq victoires de rang, en faisant match nul à domicile face à la JSM

Tiaret (2-2), qui remonte à la septième place avec 11 points.

Ce match nul de l'ESM, profite au dauphin le SC Mecheria qui revient à un point de la tête du classement, à la faveur de sa courte mais précieuse victoire devant le MC Saïda (1-0).

Derrière le duo de tête, l'ES Ben-Aknoun (13 pts) a enchaîné avec une troisième victoire consécutive, en dominant le RC Kouba (4-1), et conforte sa troisième place au classement à égalité avec le MCB Oued Sly, facile vainqueur devant le GC Mascara (3-

0), qui s'est déplacé avec l'équipe réserve.

Dans le bas du classement, le SKAF Khemis Miliana a décroché sa première victoire de la saison face à l'O Médéa (2-1) et rejoint son adversaire du jour à la 10e place du classement avec 5 pts, alors que l'ASM Oran (3 pts) et le NA Hussein-Dey (4 pts) se sont neutralisés (2-2).

De son côté, la lanterne rouge le RC Relizane (1 pts) a concédé une nouvelle défaite (2-1) face au CR Té-

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 6E J)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la sixième journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, disputés samedi :

USM Annaba - AS Khroub	2-4
MC El-Eulma - JSM Skikda	0-0
IRB Ouargla - US Chaouia	0-0
CA Batna - AS Ain M'lila	2-0
JS Bordj Menaiel - US Souf	1-3
MO Constantine - HAMRA Annaba	2-1
NRB Teleghma - E Sour-Ghoulane	3-1
USM El Harrach - IB Khemis El Khechna	3-2

Classement :	Pts	J
1. AS Khroub	14	6
--. US Souf	14	6
3. E Sour El Ghoulane	11	6
4. USM Annaba	10	6
5. JS Bordj Menaiel	9	6
--. CA Batna	9	6
--. NRB Teleghma	9	6
8. USM El Harrach	8	6
--. MO Constantine	8	6
10. MC El Eulma	7	6
--. IRB Ouargla	7	6
12. US Chaouia	5	6
13. AS Ain M'lila	4	6
--. JSM Skikda	4	6
15. IBKE Khechna	3	6
16. Hamra Annaba	2	6

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 6E J)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la sixième journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés samedi :

CR Témouchent - RC Relizane	2-1
MCB Oued Sly - GC Mascara	3-0
SKAF Khemis Miliana - O Médéa	2-1
ES Mostaganem - JSM Tiaret	2-2
NA Hussein-Dey - ASM Oran	2-2
SC Mecheria - MC Saïda	1-0
WA Tlemcen - WA Boufarik	0-1
ES Ben Aknoun - RC Kouba	4-1

Classement :	Pts	J
1. ES Mostaganem	16	6
2. SC Mecheria	15	6
3. MCBO Sly	13	6
--. ES Ben-Aknoun	13	6
5. CR Témouchent	12	6
--. WA Boufarik	12	6
7. JSM Tiaret	11	6
8. GC Mascara	9	6
9. WA Tlemcen	7	6
10. O Médéa	5	6
--. SKAF Kh. Miliana	5	6
12. NA Hussein-Dey	4	6
--. RC Kouba	4	6
14. MC Saïda	3	6
--. ASM Oran	3	6
16. RC Relizane	1	6

LIGUE 2 - GC MASCARA
Les seniors boudent le match face au MBC Oued Sly

Le GC Mascara s'est déplacé avec son équipe réserve (moins de 21 ans) à Chlef pour affronter le MCB Oued Sly dans le cadre de la 6e journée du championnat de la Ligue 2 de football (Gr.

Centre-Ouest), après que ses joueurs seniors aient boudé la rencontre, a-t-on appris, samedi, de la direction de ce club.

L'attitude des protégés de l'entraîneur Aziz Abbes a été motivée par "la situation financière délicate" que traverse la formation de l'Ouest du pays, a déploré la même source.

Les dirigeants du GCM ont été contraints de faire appel aux joueurs des moins de 21 ans pour pallier la défection des seniors et éviter, par là-même, de perdre sur tapis vert, ce qui allait valoir à leur équipe la déqualification de trois points lors de cette rencontre prévue pour ce samedi.

Et vu que les joueurs de la réserve vont être concernés par le match des seniors, c'est avec l'équipe des moins de 18 ans que le GCM a joué contre le MCB Oued Sly, samedi matin, pour le compte de la 6e journée du championnat de la réserve. Cette rencontre a été soldée par la victoire des locaux (1-0).

À l'issue du précédent match des gars de la vil le de l'Emir Abdelkader, qu'ils ont gagné à domicile contre le CR Té-mouchent, les joueurs ont posé leurs maillots sur le rectangle en signe de protestation contre la non-régularisation de leur situation financière.

Depuis, plusieurs d'entre eux n'habitent pas Mascara sont rentrés chez eux, alors que le staff technique a brandi la menace de la démission.

La même attitude a été également prônée par le président du club Merab-hia, indique-t-on de même source.

Récemment, les autorités locales ont invité les opérateurs économiques acti-vant dans la wilaya pour contribuer au financement d'El Ghaila.

Mais jusque-là, aucune suite n'a été donnée à cette demande, souligne-t-on encore. Avant d'affronter le MCBO, le GCM occupe la 8e place avec 9 points de 15 possibles.

REAL : LE COMPLIMENT D'ANCELOTTI À SON ÉQUIPE

Entraîneur de légende, Carlo Ancelotti revit au Real Madrid après une expérience anonyme à Everton. Le coach italien est même certain qu'il n'a jamais dirigé une équipe aussi forte depuis le début de sa carrière.

"C'est une équipe que j'aime entraîner. Elle ne pose pas de problèmes, ils acceptent les décisions que je prends. C'est l'une des meilleures, voire la meilleure équipe que j'aie jamais entraînée", a fait savoir le manager italien après la victoire sur le FC Séville (3-1), samedi en Liga.



MANCHESTER UTD TEN HAG COMPTE SUR RONALDO, MAIS...

Écarté pour le choc à Chelsea (1-1), samedi en Premier League, Cristiano Ronaldo (37 ans, 12 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) va-t-il quitter Manchester United en janvier prochain ? Alors que la probabilité existe, l'entraîneur Erik ten Hag a réaffirmé sa volonté de compter sur l'attaquant portugais.

"Comme toujours, il marque des buts et c'est précieux pour nous. On a besoin de lui, c'est clair et vous avez pu le voir encore sur ce match, a jugé le manager néerlandais en conférence

BRÉSIL LA CDM 1998, R9 CONFIRME UN MALAISE

A l'occasion d'un entretien avec le quotidien *The Guardian*, la légende Ronaldo Nazario est revenue sur les heures qui avaient précédé la finale de la Coupe du monde entre la France et le Brésil (3-0) le 12 juillet 1998. "Il Fenomeno" confirme avoir perdu connaissance à quelques heures du choc.

"Ce n'était pas quelque chose dont on parlait vraiment. Aujourd'hui, on parle beaucoup de la santé mentale des sportifs. À cette époque, nous étions des gladiateurs : on nous jetait dans l'arène et on voyait qui en sortait vivant. La pression m'a entraîné toujours plus bas. Vous êtes si jeune que vous ne savez pas comment la gérer. Cela a un coût", a avoué le Ballon d'Or 1998.

Comme un symbole, l'Auriverde était apparu emprunté face aux Français et les observateurs se souviennent surtout de son choc subi lors d'un contact avec le gardien tricolore Fabien Barthez.



de presse. Avant de montrer agacé par les question répétitives sur le quintuple Ballon d'Or. J'ai déjà assez parlé de cette situation. Concentrons-nous sur le jeu. C'était un bon match et je dois complimenter mon équipe."

COUP DUR POUR VARANE ?

Revenu à un excellent niveau depuis plusieurs semaines, Raphaël Varane (29 ans, 11 matchs toutes compétitions cette saison) a été freiné dans son élan à Stamford Bridge contre Chelsea (1-1), ce samedi en Premier League. Peu avant l'heure de jeu, le défenseur central de Manchester United a planté sa jambe droite au sol en voulant stopper Pierre-Emerick Aubameyang. Resté une longue minute au sol, le Français, visiblement touché au genou, est sorti du terrain en larmes. Comme s'il avait compris que le Mondial se disputerait probablement sans lui. Didier Deschamps peut s'inquiéter alors que N'Golo Kanté et Mike Maignan sont d'ores et déjà out pour la compétition.

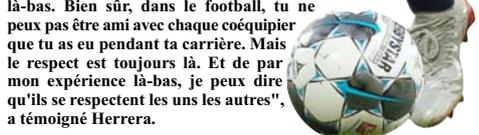


PSG HERRERA ÉVOQUE L'AMBIANCE EN INTERNE

Prêté avec option d'achat à l'Athletic Bilbao, Ander Herrera (33 ans, 4 apparitions en Liga cette saison) suit toujours l'actualité du Paris Saint-Germain et entend parler de tensions entre certains joueurs. Mais le milieu de terrain n'accorde pas d'importance à ces rumeurs.

"Je lisais des histoires dans les médias quand j'étais là-bas, comme quoi il y avait un problème ou une bagarre dans le vestiaire. J'étais dans le vestiaire et il n'y avait pas de bagarre. Les médias exagèrent tout", a réagi l'Espagnol interrogé par ESPN.

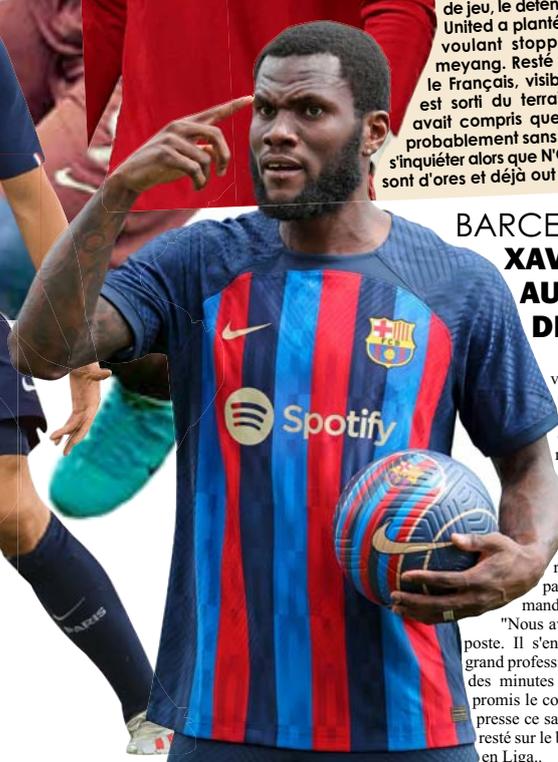
"Je n'y suis plus mais je lis toujours les histoires et je ne leur fais plus confiance parce que j'ai été là-bas. Bien sûr, dans le football, tu ne peux pas être ami avec chaque coéquipier que tu as eu pendant ta carrière. Mais le respect est toujours là. Et de par mon expérience là-bas, je peux dire qu'ils se respectent les uns les autres", a témoigné Herrera.



BARCELONE XAVI VOLE AU SECOURS DE KESSIÉ

Très peu utilisé depuis son arrivée au FC Barcelone cet été, le milieu de terrain Franck Kessié (25 ans, 6 apparitions en Liga cette saison) rongé pour le moment son frein sur le banc de touche. Et si de nombreux observateurs remettent régulièrement en cause son choix d'avoir quitté l'AC Milan gratuitement pour les Blaugrana cet été, l'Ivoirien a publiquement été défendu par son entraîneur Xavi, qui demande de la patience.

"Nous avons beaucoup de joueurs à son poste. Il s'entraîne très bien, mais c'est un grand professionnel. Je suis sûr qu'il obtiendra des minutes tout au long de la saison", a promis le coach blaugrana en conférence de presse ce samedi. Rappelons que Kessié est resté sur le banc contre Villarreal (3-0) jeudi en Liga.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmajid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE- ARABIE SAOUDITE

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de l'Emir Mohammed Ben Salmane Prince héritier de l'Arabie Saoudite

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu samedi soir un appel téléphonique de l'Emir Mohammed Ben Salmane, Prince héritier et président du Conseil des ministres du Royaume d'Arabie Saoudite, lors duquel il s'est excusé de ne pas pouvoir participer au Sommet arabe devant se tenir à Alger le 1er novembre conformément aux recommandations des médecins qui lui déconseillent les voyages, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce soir, un appel téléphonique de son frère, son Altesse l'Emir Mohammed Ben Salmane, Prince héritier et président du Conseil des ministres du Royaume d'Arabie Saoudite, pays frère, lors duquel il s'est excusé de ne pas pouvoir participer au Sommet arabe devant se tenir le 1er novembre à Alger, conformément aux recommandations des médecins qui lui déconseillent les voyages", lit-on dans le communiqué.

"Pour sa part, Monsieur le Président a dit comprendre la situation et regretter l'empêchement du Prince héritier, son Altesse l'Emir Mohammed Ben Salmane,



lui exprimant ses vœux de santé et de bien être, et que le Royaume d'Arabie Saoudite, pays frère, sera



présent avec nous en toutes circonstances", a ajouté la même source.

ELARGISSEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE La communauté nationale à l'étranger

se félicite de la décision du Président Tebboune

Des représentants de la communauté nationale à l'étranger se sont félicités, dimanche, de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant élargissement du système national de retraite aux ressortissants algériens établis à l'étranger.

"Le collectif de la diaspora algérienne en France se réjouit de la décision du Président Tebboune", a déclaré à l'APS son porte parole, Nasser Khabat, qualifiant cette mesure qui offre aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger la possibilité d'une adhésion volontaire au système national de retraite en Algérie, de décision "importante".

Il a soutenu également que cette initiative "vient consolider la volonté du Président Tebboune de répondre aux besoins et aux préoccupations de la communauté des Algériens vivant à l'étranger". "Cette décision qui consolide notamment le lien d'appartenance de la communauté à sa patrie et renforce la cohésion nationale, a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme", a-t-il souligné. "Nous saluons et encourageons l'expression du pragmatisme et du volontarisme politique du Président Tebboune", a-t-il ajouté. De son côté, le président de la Fédéra-

tion nationale de la communauté algérienne établie à l'étranger, Tarek Benbouza, s'est également réjoui de cette mesure qui permet à la communauté nationale à l'étranger de s'affilier au système national de retraite, estimant qu'elle sera "bénéfique" pour ses membres.

Selon M. Benbouza, cette décision était "très attendue" par les Algériens établis à l'étranger, qu'ils soient en Europe, dans les pays arabes où ailleurs dans le monde. Il a considéré que cette mesure "témoigne du grand intérêt accordé par le Président Tebboune et les hautes autorités du pays à la communauté nationale établie à l'étranger", soutenant que celle-ci "contribue grandement à la dynamisation et au développement de l'économie nationale" et demeure "au service des intérêts suprêmes du pays". Pour sa part, le président de l'association "Ensemble pour l'avenir", Rabah Lachouri, s'est félicité de l'intérêt porté par les hautes autorités du pays à la communauté nationale à l'étranger, affirmant avoir constaté "une amélioration dans le traitement de cette communauté par les pouvoirs publics depuis l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune à la présidence de la République".

Il a relevé, à ce titre, que

l'élargissement du système national de retraite "est une réponse aux préoccupations des membres de notre communauté établie dans les pays du Golfe, au Maghreb, en Europe et en Amérique". "En France, cette décision peut attirer de futurs bénéficiaires", a-t-il expliqué, soulignant qu'elle peut aussi "attirer ceux qui avaient démarré une carrière professionnelle en Algérie, notamment certains cadres et médecins". A ce propos, il y a lieu de rappeler que cette mesure s'applique aux membres de la communauté nationale à l'étranger exerçant hors du territoire national une activité professionnelle, soumise au régime des salariés ou assimilés et/ou une activité professionnelle soumise au régime des non salariés pour leur propre compte, industrielle, commerciale, agricole, artisanale, libérale ou autre, non assujettis à l'affiliation obligatoire au système national de sécurité sociale.

Ainsi, l'affiliation volontaire des membres de la communauté nationale à l'étranger entraîne le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie et de maternité ainsi que des prestations de retraite conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur.

JUSTICE

L'ex-DG de la SGSIA, Tahar Allache condamné à six ans de prison ferme

La Cour d'Alger a condamné, dimanche, à six (6) ans de prison ferme, l'ex-Directeur général (DG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Tahar Allache, poursuivi dans des affaires de corruption.

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné, en première instance, Tahar Allache à une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA avec confiscation de tous les avoirs et biens saisis sur ordre du juge d'instruction.

L'ex-DG de la SGSIA, qui a été mis fin à ses fonctions en mai dernier, a été condamné pour "dilatation de deniers publics et abus de fonction pour obtention d'indus avantages, notamment lors de la réalisation et de la gestion de l'aéroport international d'Alger". Dans la même affaire, le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait requis contre Tahar Allache une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA.

APS

GRANDE ZONE ARABE DE LIBRE ÉCHANGE (GZALE)

Une moyenne des échanges de 4,7 milliards de dollars/an pour l'Algérie

La moyenne des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays arabes, depuis son adhésion à la Grande zone arabe de libre échange (GZALE) en 2009 jusqu'à l'année dernière, a atteint 4,7 milliards de dollars/an, a indiqué le sous-directeur de la Zone arabe de libre-échange et de l'Union africaine au ministère du commerce et de la promotion des exportations, Abdelaziz Boucha.

Dans une déclaration à l'APS, M. Boucha a fait savoir que ces échanges commerciaux ont enregistré leur valeur minimale en 2009 avec près de 3 milliards de dollars et leur valeur maximale en 2013 avec 6,7 milliards de dollars. Quant à la balance commerciale de l'Algérie avec les pays de la région, elle a oscillé entre excédent et déficit, en dépit de la croissance positive des exportations algériennes vers les pays arabes, depuis son adhésion à cet espace commercial. Entre 2009 et 2021, la valeur moyenne de ces exportations a dépassé 3,3 milliards de dollars/an, soit 6% de la valeur globale des exportations commerciales algériennes vers le monde au cours de la même période. Quant aux importations algériennes en provenance des pays de la région, elles ont atteint en moyenne 2,4 milliards de dollars/an durant la période citée. Soucieuse d'honorer ses engagements relatifs notamment à l'échange des produits sans droits de douanes au sein de la GZALE, et afin de renforcer la coopération arabe commune, l'Algérie a annulé, début 2022, l'application de la liste négative des produits exclus de la franchise de droits de douanes, une mesure en vigueur depuis 2010.

A une question sur les avan-

tages de la GZALE pour l'Algérie, M. Boucha a estimé que l'Algérie peut exploiter les potentialités disponibles à travers l'amélioration de la compétitivité du produit algérien, le renforcement du tissu industriel et la consécration de la culture de la production destinée à l'exportation auprès des opérateurs économiques algériens, une démarche devant permettre à l'Algérie de renforcer sa place et sa présence dans les marchés arabes. L'Algérie doit tirer parti de la proximité et de la similarité des exigences des marchés arabes avec les produits algériens et réorienter ses exportations en direction de ces marchés, a-t-il dit.

La sous-directrice des relations commerciales entre les pays arabes et d'Afrique au ministère, Ahlem Rahmani a déclaré à l'APS que la valeur des exportations de l'Algérie vers les pays arabes s'est élevée en 2021 à 2,24 milliards de dollars contre des importations de 2,54 milliards de dollars. Les marchandises échangées dans le cadre de la GZALE concernent divers produits dans les domaines industriels, agricole, énergétique et culturel. Les exportations de l'Algérie vers ces pays consistent principalement en des dérivés des hydrocarbures (huiles minérales, caoutchouc .etc), des produits métallurgiques, des matériaux et équipements électriques, des denrées alimentaires comme le sucre et les fruits et légumes. Quant aux importations de l'Algérie provenant de ces pays, elles sont composées des engrais, des matériels et engins mécaniques, des produits plastiques, des produits chimiques organiques, l'acier, les livres et les ouvrages.

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 23 au 29 octobre 2022, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	138,28	146,72
1 EUR	135,38	143,69
1 GBP	155,04	164,56
100 JPY	92,43	97,77
1 CHF	137,32	145,75
1 CAD	100,38	106,54
1 DKK	18,17	19,28
1 SEK	12,33	13,09
1 NOK	13,03	13,83
1 AED	37,65	39,95
1 SAR	36,78	39,05
1 KWD	444,79	472,54

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	139,69	146,72
1 EUR	136,75	143,69
1 GBP	156,62	164,56
100 JPY	93,06	97,77
1 CHF	138,72	145,75
1 CAD	101,40	106,54
1 SEK	12,46	13,09